



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

**de la Commission permanente  
de l'économie et du travail**

**Le jeudi 4 mai 2017 — Vol. 44 N° 131**

Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science  
et de l'Innovation (6) : volet PME et développement  
économique régional

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

|                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| Débats de l'Assemblée                            | 145,00 \$ |
| Débats de toutes les commissions parlementaires  | 500,00 \$ |
| Pour une commission parlementaire en particulier | 100,00 \$ |
| Index (une session, Assemblée et commissions)    | 30,00 \$  |

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec  
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles  
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85  
Québec (Québec)  
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754  
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:  
**[www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)**

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0823-0102

**Commission permanente de l'économie et du travail**

**Le jeudi 4 mai 2017 — Vol. 44 N° 131**

**Table des matières**

|                                          |    |
|------------------------------------------|----|
| PME et développement économique régional | 1  |
| Discussion générale                      | 24 |
| Adoption des crédits                     | 25 |
| Adoption de l'ensemble des crédits       | 25 |
| Documents déposés                        | 25 |

**Intervenants**

Mme Lorraine Richard, présidente

Mme Lise Thériault  
M. Martin Ouellet  
M. Paul Busque  
M. André Drolet  
M. André Lamontagne  
M. Jean-Denis Girard  
Mme Mireille Jean  
Mme Monique Sauvé  
M. Guy Hardy

**Note de l'éditeur :** Les crédits du volet Condition féminine du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ont été étudiés à la Commission des relations avec les citoyens le 2 mai 2017.



Le jeudi 4 mai 2017 — Vol. 44 N° 131

**Étude des crédits du ministère de l'Économie, de la Science  
et de l'Innovation (6) : volet PME et développement  
économique régional**

(Onze heures vingt-sept minutes)

**La Présidente (Mme Richard) :** Bonjour, bon matin. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes présentes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du volet PME et développement économique régional du portefeuille Économie, Sciences et Innovation pour l'exercice financier 2017-2018. Une enveloppe de deux heures a été allouée pour l'étude de ce volet, et la mise aux voix de l'ensemble des crédits de ce portefeuille sera effectuée à la fin de l'étude de ce volet.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

**La Secrétaire :** Oui, Mme la Présidente. M. Girard (Trois-Rivières) remplace Mme Simard (Charlevoix — Côte-de-Beaupré); M. Ouellet (René-Lévesque) remplace M. Bourcier (Saint-Jérôme); et Mme Jean (Chicoutimi) remplace M. LeBel (Rimouski).

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci. Puisque nous débutons nos travaux à 11 h 27, avec un peu de retard, et qu'une période de deux heures doit être consacrée à l'étude des crédits ce matin, est-ce qu'il y a un consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de l'heure prévue, donc nous terminerions à 13 h 27? Consentement? Merci.

**PME et développement économique régional**

**Discussion générale**

Comme nous n'avons pas de remarques préliminaires ce matin, je suis prête maintenant à reconnaître une première intervention. Nous commençons avec un premier bloc du côté de l'opposition officielle. Et je reconnais maintenant M. le député de René-Lévesque. La parole est à vous, M. le député.

**M. Ouellet :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, bonjour à tous. Bonjour aux collègues, mais aussi bonjour à la vice-première ministre. D'entrée de jeu, Mme la ministre, écoutez, j'ai cru comprendre à travers les dernières années que l'économie ou le ministère de l'Économie et votre rôle sont un peu des rôles partagés. C'est un peu bicéphale, je vous dirais, là, entre la ministre de l'Économie et votre rôle.

Et, lorsqu'on regarde un peu les cahiers de crédits puis on regarde un peu les interventions, on a de la misère à trouver exactement qu'est-ce que le gouvernement fait en développement économique régional. Alors, d'entrée de jeu, puis je voudrais être clair avec vous, là, on sait que, par le passé, les CLD ont été coupés, les CRE aussi, puis il y a eu des stratégies de façon macro au Québec qui touchaient l'ensemble de grands secteurs d'activité. J'arrive d'une tournée Priorité PME, et ce que les entrepreneurs me disent, c'est que malheureusement, dans le développement économique régional, ils n'en trouvent pas leur compte.

Alors, j'aimerais savoir, Mme la ministre, d'entrée de jeu, quel est votre plan, quelle est votre vision et quelle est votre stratégie à titre de ministre en matière de développement économique régional.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci. Mme la ministre.

• (11 h 30) •

**Mme Thériault :** Merci, Mme la Présidente. Évidemment, Mme la Présidente, le député de René-Lévesque a parfaitement raison lorsqu'il dit que nous avons des responsabilités partagées, la ministre titulaire de l'Économie, et de la Science, et de l'Innovation, ainsi que moi-même. Évidemment, vous n'êtes pas sans comprendre que l'économie, ça fait partie des priorités du gouvernement et qu'au niveau de l'économie on peut le décliner de plusieurs façons, évidemment.

Dans mes nombreuses responsabilités, Mme la Présidente, il y a le développement économique régional. Donc, le collègue veut savoir aussi ce que j'entends par... ou ce qui est sous ma responsabilité, ou ma vision, ou les différents outils que j'ai. Je vous ferai remarquer que je suis aussi ministre responsable de l'Allègement réglementaire et des PME. Donc, les PME, on les retrouve partout, dans toutes les régions du Québec. Donc, il est évident que les chapeaux que j'ai sont vraiment très compatibles. Quand on parle d'allègement réglementaire, c'est aussi alléger de beaucoup la tâche qui revient aux petites entreprises qu'on retrouve majoritairement dans nos régions aussi, Mme la Présidente.

Donc, ce que je pourrais vous dire en partant, Mme la Présidente, pour répondre en partie aux questions du collègue de René-Lévesque, c'est qu'évidemment le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation a quand même des bureaux régionaux, dans chacune des régions, qui travaillent sur le terrain avec les différents organismes, que ce soient les CLD ou les nouvelles instances qui les ont remplacés là où il y en a. Et on travaille aussi avec Femmessor,

qui est un des outils que nous avons, qui est dans toutes les régions. Nous avons le centre de transfert aux entreprises du Québec, qui est également sous ma responsabilité, avec des répondants dans chacune des régions. Il y a les créniaux ACCORD. Chacune des régions s'est dotée d'un différent créneau pour pouvoir travailler ensemble à développer des segments d'économie ou différents secteurs, comme il peut y arriver aussi qu'il y ait des régions qui se mettent ensemble pour développer un créneau particulier de l'économie. Donc, ça fait partie des responsabilités qu'on a chez nous.

J'aimerais rappeler qu'il existe toujours les FLI, les fonds locaux d'investissement, qui... Les signatures d'entente sont sous la responsabilité de la ministre responsable du Développement économique régional, donc ma responsabilité. Dans le dernier budget, Mme la Présidente, on a les fonds locaux, les FLS, les fonds locaux de solidarité qui vont venir directement toucher aux régions. J'ajouterai à ça évidemment les différents fonds régionaux qui sont sous ma responsabilité, que ce soit le fonds pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, on a le fonds pour Mégantic, on a également le fonds pour la MRC des Sources, le fonds de la Gaspésie sous ma responsabilité.

Je vous ajouterais que le soutien en entrepreneuriat se décline également dans les régions du Québec, que ce soit le Réseau québécois du crédit communautaire, l'entente de partenariat pour le développement coopératif, Femmessor, j'en ai parlé, Filaction travaille avec nous. Puis évidemment je pourrais vous dire que le développement économique régional, c'est plus de 240 projets qui ont été développés au cours de la dernière année dans les différentes régions.

J'ajouterais même que, comme ministre responsable du Développement économique régional, je travaille en étroite collaboration avec les ministres qui sont responsables des différentes régions et qu'en plus de ça, bien, il m'arrive de travailler aussi avec différents collègues. Exemple, si, dans une région, on va privilégier le développement touristique pour l'économie d'une région, évidemment je vais travailler avec ma collègue la responsable du Tourisme comme je peux...

**La Présidente (Mme Richard) :** ...Mme la ministre. Oui, M. le député.

**M. Ouellet :** Mme la ministre, je comprends que vous nous donnez l'éventail des coffres à outils. J'aurai des questions sur ce coffre à outils là. Mais, de façon générale, la ministre du Développement économique régional, là, à chaque semaine, elle s'assied à son bureau puis elle doit réfléchir sur ses interventions en développement économique régional. C'est quoi, votre stratégie? Comment vous... Là, vous me dites : On a des outils. Mais, de façon macro, là, votre stratégie pour améliorer le développement économique régional, c'est quoi?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Merci, Mme la Présidente. De façon macro, je dirais que tous les organismes que j'ai nommés, qui sont sous ma responsabilité, travaillent en concertation, en collaboration avec, notamment, les directions régionales de notre ministère ainsi qu'Investissement Québec à rencontrer, à tous les jours, des entrepreneurs dans nos régions pour faire avancer leurs projets. C'est vrai avec PerforME, c'est vrai avec Femmessor. Je pense que chacune des régions...

Il ne faut pas oublier non plus que mon collègue le ministre des Affaires municipales, de l'Occupation du territoire et de la Sécurité publique a lancé dernièrement la consultation avec le FARR, avec son projet de loi où, justement, les différents intervenants économiques sur le terrain, avec les élus municipaux, sont des partenaires de premier plan. Et chacune des régions devra faire l'exercice de prioriser elle-même c'est quoi, son développement économique, qu'est-ce qu'on veut amener comme projet porteur ou développement pour la région.

Donc, évidemment, je pense qu'au cours des prochaines semaines chacun des ministres responsables des régions aura la responsabilité d'aller à la rencontre... Il est évident que je travaille en étroite collaboration avec mon collègue. Je pense que le développement économique régional, Mme la Présidente, ce n'est pas juste la responsabilité de la ministre responsable du Développement économique régional. C'est toutes les stratégies qui sont développées par ma collègue à l'Innovation aussi... Science et à la Technologie, qui se déploient dans les différentes régions avec nos bureaux régionaux. Et je pense que tout outil de développement économique, que ce soit au niveau de l'agriculture, du tourisme, la Stratégie maritime, ça fait partie de ce qu'on fait de bon pour nos régions, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Richard) :** M. le député de René-Lévesque.

**M. Ouellet :** Oui, merci beaucoup, Mme la Présidente. Avec tout mon respect, Mme la ministre, le FARR s'adresse aux élus. C'est eux et eux seuls qui vont décider des leviers à mettre en développement. Puis là vous faites le lien avec les entreprises qui font affaire avec les différents programmes du gouvernement. Je vais être obligé d'être honnête avec vous, je ne vois pas de lien direct. Alors, ma prétention, vous me corrigerez si j'ai tort, le développement économique régional, votre rôle, c'est d'être une courroie de transmission entre les Affaires municipales et le ministère de l'Économie. C'est ça que je comprends?

**Mme Thériault :** Non, c'est est...

**La Présidente (Mme Richard) :** Allez-y, Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Oui, Mme la Présidente. Non, c'est beaucoup plus que ça, mais je vais rappeler à mon estimé collègue que, dans la belle région de Lanaudière dont j'ai l'honneur d'être la ministre responsable de la région, moi, comme ministre, je fais partie du comité, avec les élus, pour justement s'assurer que le travail au niveau de l'économie qui est fait avec le fonds qui est là, il y a quand même une certaine cohérence avec les actions de notre ministère.

Donc, je pense qu'on peut... on a clairement dit que chacune des régions va décider avec les élus, mais le développement économique, on ne peut pas penser que c'est juste les élus municipaux. Ils le font également avec les différents intervenants, dont des bureaux régionaux qui sont sous la responsabilité de notre ministère. Vous savez, appuyer le développement économique des entreprises, c'est ce que notre ministère fait à tous les jours, peu importe la région, peu importe le créneau, peu importe le programme, que ce soit PerforME, que ce soit dans l'innovation, que ce soit au niveau de l'aluminium, que ce soit au niveau de l'exportation, que ce soit dans le démarrage, que ce soit dans le transfert d'entreprise, que ce soit avec Investissement Québec, nous sommes tous interreliés.

Puis ce qui est important, c'est de comprendre que, oui, on travaille avec les organisations locales, oui, on travaille avec les élus, on a un rôle de chef d'orchestre, entre guillemets, mais on a un rôle de facilitateur et de courroie de transmission, oui, mais pas que ça. Le développement économique régional, c'est beaucoup plus que ça.

**M. Ouellet :** Donc, si je résume, comme ministre responsable de Lanaudière, vous siégez avec les élus pour les dynamiques économiques régionales, mais ce sont tous les autres ministres du gouvernement, régionaux, qui sont à votre place en train de faire du développement économique régional avec les acteurs locaux.

**Mme Thériault :** Je vous dirais que chacun des députés fait du développement économique dans sa région. Vous avez certainement mes collègues ici qui travaillent avec leurs entreprises, leurs parcs industriels. Vous faites probablement la même chose, vous aussi. En tout cas, je l'espère. Si vous ne le faites pas, ça ne va pas bien parce qu'il me semble que c'est vraiment dans la fonction du député de s'occuper de ces dossiers aussi à partir du moment où il y a une entreprise qui veut s'installer. Et par la suite le rôle du ministère dans l'appui dans le développement économique régional, bien là, évidemment, le ministre peut venir en appui, c'est sûr.

Mais il y a des projets qui vont aller de l'avant qui se font avec Investissement Québec ou bien qui vont se faire avec nos directions régionales où on va regarder différents programmes qu'on a, exemple, comme PerforME, qui est un très beau programme à l'appui des régions. Mais honnêtement le développement économique régional, ce n'est pas que la responsabilité de la ministre qui est responsable du Développement économique régional. On travaille en concertation. Lorsque mes collègues ont des projets, dans leur région, qui veulent voir le jour, ils viennent me voir, peu importe la couleur du parti.

Je sais que le député de Bertrand a même fait une rencontre, pas plus tard qu'en début de semaine ou la semaine passée, avec ma directrice de cabinet pour qu'on puisse voir de quelle manière les responsabilités que j'ai peuvent faire en sorte de faire avancer le projet de votre propre collègue de votre formation politique. Donc, à mon avis, je pense que chaque député doit s'occuper de ses entreprises, de ses parcs industriels. Vous travaillez avec vos maires comme moi, je le fais comme ministre régionale, donc c'est vraiment la responsabilité de tous et chacun.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci. M. le député.

**M. Ouellet :** Je vais aller un peu plus loin, Mme la ministre. Lorsqu'on a transmis les cahiers, on a demandé qu'on nous indique les montants qui ont été transférés à chaque MRC pour les fonds locaux d'investissement. Vous l'avez annoncé comme étant un outil important de développement régional. On n'a pas eu de réponse. On nous dit que ce sont les MRC qui sont responsables de la gestion des fonds locaux d'investissement. Ce que j'essaie de comprendre, Mme la ministre, c'est que vous semblez être pleine de bonnes intentions, mais comment on peut évaluer l'intention ou la qualité de votre travail si la reddition de comptes vers vous, elle est presque nulle?

C'est-à-dire que vous me dites que ce sont les différents ministres régionaux qui travaillent puis qui amènent les dossiers. Mais, comme ministre responsable du Développement régional, j'aimerais savoir comment vous évaluez ou comment vous pouvez intervenir quand ça marche bien ou ça ne marche pas assez bien. Et, dans le cas des FLI, on a demandé des sommes, puis on nous dit qu'on ne peut pas avoir cette réponse-là. Les MRC sont responsables des fonds. Alors, vous êtes responsable de quelque chose et pour laquelle vous semblez ne pas avoir les mains sur le volant des fonds locaux d'investissement. Est-ce que je me trompe?

• (11 h 40) •

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Oui. Mme la Présidente, je répondrais tout simplement à mon collègue que mon bilan, c'est la quantité d'interventions, le développement économique, la création d'emplois ainsi que le taux de chômage qui a baissé dans toutes les régions. Je pense que ça, ça parle, ça parle. Ça dit tout ce qu'il y a à dire.

Par contre, je vais répondre à la question des FLI, Mme la Présidente, parce qu'il y a une volonté des MRC d'être eux-mêmes chefs d'orchestre dans ce qu'on fait avec les fonds locaux d'investissement. Et puisque nous, on a considéré que les municipalités, les MRC, ce n'est pas des créatures du gouvernement, on leur a donné quand même un certain volet d'autonomie et on leur donne des responsabilités. Mais, pour parler de chiffres, puisque le collègue en a demandé, je vous dirais que les FLI ont été créés suite à l'adoption, en 1997, de la Politique de soutien au développement local et régional pour soutenir les projets d'entreprise sur chaque MRC, que, présentement, le gouvernement a prêté 172 millions sans intérêt pour que les MRC puissent travailler avec des sous à mettre dans leurs FLI, que la capitalisation actuelle est environ de 146 millions de dollars et que le FLI comprend un volet général pour le soutien aux entreprises en démarrage ou encore en expansion ainsi qu'un volet de relève, puisqu'on a aussi besoin de la relève entrepreneuriale, et que les aides financières sont faites sous forme de prêts, de prêts participatifs, de garanties de prêt et de participation au capital-actions, et évidemment les subventions sont exclues des fonds locaux d'investissement. Donc, ça vous donne une bonne idée sur l'argent qui est dans les mains de nos élus aux MRC.

**La Présidente (Mme Richard) :** Je vais donner la parole au député de René-Lévesque.

**M. Ouellet :** Oui, oui, merci. Mme la ministre, je sais comment fonctionnent les FLI, j'ai eu à travailler avec eux par le passé. Ce que je veux savoir : Dans chacune des MRC, combien d'argent ont les FLI? Combien représentent les FLI pour chacune des MRC? C'est quoi l'effet que ça a eu sur la création d'emplois? Vous nous dites que, grâce à vos interventions, il y a eu création d'emplois, il y a eu baisse du taux de chômage. Vous dites que le FLI est un de vos outils. Alors, je veux savoir comment vous évaluez votre travail par les FLI et j'ai besoin de connaître combien d'argent investi dans les FLI, la dernière année, et combien d'emplois créés ou maintenus grâce à ça.

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Oui, Mme la Présidente, ce qu'on m'indiquait, le temps que le collègue posait sa question, c'est que la ventilation exacte des montants existe, mais que c'est sous la responsabilité du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Mais il y a bel et bien une comptabilité ainsi qu'une ventilation qui est faite.

Là, j'ai compris qu'il me demandait combien d'emplois avaient été créés. Évidemment, vous comprendrez que je n'ai pas le détail pour chacune des MRC non plus avec moi aujourd'hui, mais, par contre, je peux tout simplement vous dire que je crois sincèrement que le taux de chômage, qui a baissé dans chacune de nos régions au Québec depuis que nous sommes là, parle vraiment de la création d'emplois.

Lorsqu'on regarde, exemple, la région de la Côte-Nord, qui est votre région, Mme la Présidente, le taux de chômage a baissé de 8,7 % à 6 %. Donc, on parle d'une baisse de 2,7 %, c'est presque 30 %, donc ce n'est quand même pas à négliger. Et c'est la région également du député de René-Lévesque, si je comprends bien. Donc, évidemment, la création d'emplois fait en sorte que le taux de chômage baisse.

**La Présidente (Mme Richard) :** ...le temps file. Il vous reste 1 min 5 s.

**M. Ouellet :** Oui. Écoutez, là, je comprends que cette reddition de comptes là est dans le ministère des Affaires municipales. Encore une fois, je ne veux pas vous blâmer, mais vous vous dites responsable de l'Économie, mais toute cette reddition de comptes là ne passe pas entre vos mains, vous ne savez pas qu'est-ce que ça donne. Alors, permettez-moi de douter de l'implication du gouvernement en matière de développement économique régionale par votre fonction.

Juste en terminant, parce que ma collègue va continuer, vous avez parlé de la Côte-Nord. Les gens de Sept-Îles demandent un fonds pour la création... un fonds d'urgence pour les PME de la Côte-Nord qui sont en crise actuellement. J'aimerais avoir votre avis là-dessus. Est-ce que ça serait pertinent de le mettre en place, tout comme le Centre-du-Québec a le sien, la Gaspésie a le sien, Les Sources ont le sien?

**La Présidente (Mme Richard) :** Il faut que vous répondiez en 20 secondes, sinon ça va aller sur le prochain bloc. Il reste 20 secondes, Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Bien, je vais amorcer un début de réponse, puis j'y reviendrai après, Mme la Présidente. Mais c'est faux de dire que je ne sais pas ce que ça donne parce que, quand on parle du taux de chômage qui baisse, c'est de la création d'emplois directe. Donc, je sais exactement qu'il y a des résultats puis je peux tout simplement mentionner aussi au bénéfice de mon collègue que, dans chacune des directions régionales, on a un représentant au ministère qui siège à la MRC sur le comité des FLI.

**La Présidente (Mme Richard) :** C'est tout le temps que disposait l'opposition officielle. C'est maintenant le temps alloué au gouvernement. M. le député de Beauce-Sud, vous avez la parole.

**M. Busque :** Je vous remercie, Mme la Présidente. Alors, permettez-moi, Mme la Présidente, étant donné que c'est ma première intervention ce matin, de saluer mes collègues de la partie gouvernementale, saluer également les collègues de l'opposition officielle ainsi que la deuxième opposition, vous saluer, bien entendu, Mme la Présidente, ainsi que le secrétariat, Anik, et, bien entendu, j'aimerais saluer la ministre, ainsi que tous les gens qui l'accompagnent, ainsi que les gens qui sont dans la salle avec nous ce matin.

Alors, Mme la Présidente, moi, j'aimerais entretenir la ministre de développement régional, de création d'emplois, de développement de produits, de compétitivité, de rayonnement régional de nos entreprises, de rayonnement national de nos entreprises et de rayonnement international de nos entreprises. Alors, j'aimerais entretenir la ministre de la démarche ACCORD. Alors, la démarche ACCORD, ça vient de... Il y a quelques années, il y a eu des démarches de clusters, qu'on appelait... alors, clusters, on parle de grappes industrielles qui ont fait l'objet d'un fort engouement académique et politique.

Le terme «grappe» est à la mode, et le concept est séduisant. En effet, dans un contexte de compétition intense entre pays et régions, on assiste à une remise en cause du positionnement concurrentiel des territoires qui doivent s'adapter à une modification porteuse d'opportunités et d'incertitudes. Pour les pouvoirs publics soucieux de renforcer les potentialités de leurs régions, les grappes apporteraient des solutions recherchées. Entre autres, la concentration d'entreprises et les avantages qui en découlent apparaissent comme un vecteur d'innovation et de compétitivité des économies régionales.

Alors, naissance des clusters, naissance des grappes. Au Québec, on a la naissance de la démarche ACCORD. La démarche ACCORD, c'est quoi? Ça signifie une action concertée de coopération régionale de développement. Alors,

en quoi ça consiste? Alors, c'est une démarche stratégique de développement économique du Québec qui repose avant tout sur la notion d'excellence. Alors, concrètement, la notion d'excellence, ça se traduit dans... Si on prend une région donnée, ce qu'on fait, c'est qu'on établit l'expertise et la compétence reconnues dans un territoire donné, une région donnée, dans un secteur d'activité économique spécifique, après quoi on en évalue le potentiel d'être compétitif sur les marchés internationaux et de devenir une image de marque forte du territoire considéré.

Alors, parmi les caractéristiques d'un créneau d'excellence, on note la présence de compétences industrielles et de produits spécifiques qui distinguent un territoire, des entreprises actives dans un secteur économique, une main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur économique et la présence de disponibilité en formation et en développement de main-d'œuvre, la présence et/ou l'accès à des services de soutien et à des technologies destinées à des marchés de haut potentiel de croissance. Alors, un créneau d'excellence repose sur une mobilisation large et constante de gens d'affaires, d'entrepreneurs et de leaders économiques et sociaux d'une région.

Alors, au niveau de la démarche ACCORD, moi, j'aimerais vous parler d'une démarche ACCORD qui a touché Chaudière-Appalaches, qui est ma région. Alors, en Chaudière-Appalaches, la démarche ACCORD au niveau de créneaux d'excellence, il y en a trois qui ont été identifiés. Alors, le premier, on parle de la Vallée de la plasturgie, le deuxième, qui valorise le bois dans l'habitation, et le troisième, dont je vous parlerai un peu plus, qui a trait aux matériaux textiles techniques. Alors, voilà les trois créneaux en Chaudière-Appalaches.

Alors, plus spécifiquement, j'aimerais vous parler de matériaux textiles techniques. Alors, c'est, bien entendu, comme je le disais, c'est dans le secteur d'activité des textiles, mais c'est quoi, ça, les matériaux textiles techniques? Alors, ce créneau est devenu un pôle de compétence important à la suite de la mobilisation régionale consécutive à la chute du secteur du textile traditionnel. Alors, on se rappelle très bien, il y a quelques années, les problèmes éprouvés dans le textile. Alors, en Chaudière-Appalaches, ça a été la naissance du créneau excellence Textiles techniques.

• (11 h 50) •

Alors, la clé du succès des entreprises qui composent ce créneau réside dans la conception de matériaux textiles intelligents — eh oui! intelligents — et à valeur ajoutée ainsi que dans l'implantation de procédés respectueux de l'environnement. Alors, plus spécifiquement, comment ça s'est passé, ce développement de créneaux d'excellence des textiles techniques, c'est qu'en 2008 six entreprises de Chaudière-Appalaches oeuvrant dans le secteur des textiles techniques se sont regroupées afin de former un créneau d'excellence. 2009-2010, ces entreprises ont travaillé en concertation afin d'identifier et de mettre en place des projets conjoints qui contribueraient à augmenter leur compétitivité à l'échelle mondiale.

Alors, comment ça a... Quelques conclusions de ces rencontres. 2009-2010, on a procédé à la conception d'une vitrine thématique visant à valoriser l'expertise et les caractères innovants des entreprises de textiles techniques dans le secteur du transport et de la santé. On a également organisé des missions, ce qui a fait que ce secteur s'est littéralement développé à une vitesse grand V.

Ces produits, qui ont contribué à créer les conditions gagnantes pour une collaboration fructueuse entre les membres, ont fait émerger un défi commun de plus en plus préoccupant pour faire face à la concurrence mondiale : l'approvisionnement en fibres textiles techniques de haute qualité à un prix compétitif. Les membres ont identifié le recours à des fibres revalorisées comme une possibilité intéressante.

Alors, la clé du succès des entreprises qui composent ce créneau réside dans la conception de matériaux intelligents et à valeur ajoutée ainsi que dans l'implantation de procédés respectueux de l'environnement. Aujourd'hui, ces entreprises, réunies dans différents secteurs industriels, dont le textile industriel, matériel de transport, médical, environnement, protection des individus, vêtements, créent, bon an, mal an, 1 000 jobs. Alors, le dynamisme des entreprises membres de ce créneau a été bien démontré par le nombre d'emplois créés et également par la croissance du chiffre d'affaires, qui est de 28,5 % depuis la création du créneau, ce qui est assez exceptionnel. Ça met en lien également le slogan d'ACCORD, qui est *Agir ensemble pour être compétitif*.

Alors, il n'y a pas seulement qu'en Chaudière-Appalaches qu'on a eu des formations de créneaux d'excellence. D'ailleurs, à ce chapitre, le 28 février 2017, la ministre annonçait un 400 000 \$ au Conseil de la transformation alimentaire pour un projet de 1,2 million de dollars. Alors, c'était dans la région de Granby.

Également, le 2 mars 2017 dans la région de Trois-Rivières, la ministre des PME et de l'Allègement réglementaire annonçait une aide financière de 340 000 \$ pour la création d'un créneau d'excellence en fabrication de machines. Alors, en conclusion, il est certain que la démarche ACCORD a généré plusieurs projets d'envergure à ce jour. La démarche ACCORD demeure une priorité de l'action gouvernementale pour développer l'économie des régions du Québec.

Moi, j'aimerais, Mme la ministre, vous entendre sur cette démarche. J'aimerais avoir un portrait de vous, un bilan, bien entendu, de la démarche ACCORD en relation avec le développement des régions, et ce, pour toutes les régions du Québec, Mme la ministre.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci, M. le député de Beauce-Sud. Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Oui. Merci beaucoup. Bien, je commencerais par dire qu'il y a quand même 31 créneaux régionaux, qu'il y a un pôle, cinq créneaux interrégionaux et que c'est 3 425 000 \$ en soutien pour tous les créneaux confondus. Je pense que chacune des régions a ses spécificités, chacune des régions a des atouts, chacune des régions a des forces.

Chacune des régions a vécu, à un certain moment donné, Mme la Présidente, des difficultés qu'elles ont traversées dans leur tissu économique. Et cette démarche-là des créneaux ACCORD, comme le collègue l'a expliqué, c'est vraiment fait pour que les gens d'un secteur donné puissent travailler ensemble à trouver des solutions plutôt que de réinventer la roue à chaque fois qu'il y a une problématique.

Évidemment, vous allez me permettre de faire un petit clin d'oeil à nos collègues ainsi qu'à vous, Mme la Présidente. Sur la Côte-Nord, il y a un créneau ACCORD qui va de 2014 à 2019, pour cinq ans, où on parle là de l'ingénierie des procédés industriels miniers et métallurgiques. Donc, on peut comprendre que ça touche vraiment une spécificité qui est reliée directement à la Côte-Nord, que, si je regarde au Saguenay — Lac-Saint-Jean, il y a trois crénements dans le secteur de la collègue la députée de Chicoutimi, il y a l'agroboréal, 2013-2018, il y a le tourisme d'aventure et d'écotourisme, là, qui est toujours sur cinq ans, 2014-2019, et la transformation de l'aluminium de 2010 à 2015. Et je pense qu'il est important de vous rappeler aussi que ça fait maintenant 10 ans que la démarche ACCORD existe. Donc, nous sommes dans le 10<sup>e</sup> anniversaire. J'ai eu l'occasion d'ailleurs de faire une déclaration de députée à cet effet pour souligner l'excellent travail de nos gens sur le terrain.

Et le député de Johnson, lui, est dans la région de... Centre-du-Québec? Centre-du-Québec. Donc, à ce moment-là, le Centre-du-Québec, dernièrement j'ai eu l'occasion d'annoncer... Non, ça touche la Mauricie, désolée. Pour le Centre-du-Québec, j'ai un créneau interrégional où vous travaillez avec l'Estrie, les Laurentides et la Montérégie. Il y a un pôle d'excellence québécois en transport terrestre, qui est une démarche qui est valide jusqu'en 2018. Et, dans le Centre-du-Québec, il y a deux autres crénements : un pour Meuble et bois ouvré ainsi qu'un autre, qui est Textiles techniques.

Donc, évidemment, je pense que chacune des régions, le tissu industriel de chacune des régions là où il y avait le plus de chance de développement économique, c'est avec ça qu'on travaille les crénements ACCORD. Et je trouve que c'est une démarche qui est vraiment intéressante parce que ça permet aux gens du milieu de travailler ensemble plutôt que de trouver chacun des solutions chacun de leur côté. Tout le monde se met ensemble, tout le monde passe par-dessus le secret de comment on fait pour faire avancer nos dossiers dans notre domaine, et ça donne vraiment des résultats. Donc, c'est pour ça que cette démarche-là a célébré cette année sa 10<sup>e</sup> année et que nous continuons de lancer des nouveaux crénements à chaque fois que le besoin se fait sentir.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci, Mme la ministre. M. le député de Jean-Lesage.

**M. Drolet :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Mes salutations d'usage, naturellement, à mes collègues, et aux collègues de l'opposition officielle, et à vous, toute l'équipe, Mme la ministre. Mme la Présidente, oui, comme je l'ai mentionné avant-hier, lors de l'étude des mesures en allègement réglementaire, depuis que je suis député, c'est-à-dire en 2008, j'ai toujours eu le privilège d'être adjoint au ministre des Petites et Moyennes Entreprises et maintenant à ma collègue actuelle, ministre, d'Anjou.

Chacun d'eux a fait avancer l'entrepreneuriat et l'économie du Québec de façon notable. Un des éléments marquants que notre gouvernement a mis en oeuvre, qui porte ses fruits aujourd'hui, est la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat intitulée, comme on l'a déjà dit, Foncez! Le Québec vous admire. En 2010, nous avions fait, M. le Président, la tournée des 17 régions du Québec pour écouter, échanger et élaborer une stratégie visant à stimuler l'entrepreneuriat et à faciliter la vie des entrepreneurs.

Souvenons-nous, Mme la Présidente, c'est toujours bien important de le mentionner, que cette stratégie sur l'entrepreneuriat ne faisait pas partie, en fait, dans les priorités des Québécois dans le passé. L'entrepreneuriat était un sujet peut-être un petit peu tabou. Alors, aujourd'hui, je pense que ça fait partie du vocabulaire de beaucoup d'organisations pour faire en sorte qu'on aille plus loin avec ce message-là de stimuler l'entrepreneuriat, de valoriser l'entrepreneuriat, c'est-à-dire de promouvoir la reconnaissance collective des entrepreneurs, de développer l'entrepreneuriat en misant sur un système d'éducation stimulant pour le goût d'entreprendre au lieu souvent de décrocher.

À ce propos, M. le Président, permettez-moi de souligner la complémentarité du travail des membres de notre gouvernement. En effet, la ministre de l'Enseignement supérieur annonçait hier au cégep de Limoilou, dans mon comté, un soutien financier de 9 millions sur trois ans — de dollars — pour appuyer une initiative de 15 cégeps de toutes les régions du Québec pour accompagner les étudiants dans leur projet entrepreneurial par le biais de projets école-entreprise, de soutenir l'entrepreneuriat par le biais d'un appui à la création, à la croissance et au transfert d'entreprise, le défi des 20 prochaines années, parce que c'est urgent, Mme la Présidente, parce que la population est de plus en plus vieillissante, et aussi, naturellement, c'est le cas des entrepreneurs aussi. Alors il va y avoir un gros, gros besoin de reprise entrepreneuriale, d'optimiser l'entrepreneuriat par des mesures d'allègement réglementaire, mesures dont nous avons discuté il y a deux jours, et enfin de dynamiser l'entrepreneuriat dans une action renforcée et concertée sur le terrain.

• (12 heures) •

Cette stratégie, Mme la Présidente, avait fait consensus lors du sommet qui a eu lieu ici, à Québec. Malheureusement, après le dépôt de la stratégie, il y a eu l'élection en 2012, au terme duquel nous nous sommes retrouvés à l'opposition. Nous en connaissons le résultat. Heureusement, cette période n'a pas été trop longue, car, pendant ce temps, ce sont les entrepreneurs québécois qui en ont fait les frais. De retour au pouvoir en 2014, mon collègue de Trois-Rivières a remis l'entrepreneuriat au premier rang et organisé une tournée du Québec pour consulter les entrepreneurs sur les enjeux de l'allègement réglementaire. Mme la ministre, qui a repris le portefeuille des Petites et Moyennes Entreprises et l'Allègement réglementaire, a donné suite aux recommandations et a présenté, en septembre dernier, le plan gouvernemental d'allègement réglementaire 2016-2018. D'ailleurs, dans la tournée de mon collègue de Trois-Rivières, il y avait eu aussi, naturellement, beaucoup de recommandations par rapport à la faiblesse du volet environnemental auquel... ça donnait aux entrepreneurs des maux de tête épouvantables. Alors, notre ministre de l'Environnement a aussi contribué en, naturellement, déposant un projet de loi pour aider, naturellement, à simplifier les décisions environnementales.

L'importance que nous avons accordée à promouvoir l'entrepreneuriat donne aujourd'hui des résultats probants. On observe en effet un bond spectaculaire du taux d'intention d'entreprendre dans l'ensemble de la population québécoise. Se situant de 7 % en 2009, il a triplé pour s'établir à 21 % en 2016. Comme l'indique le Réseau M dans son rapport sur

l'indice entrepreneurial québécois 2016, et je cite : «Beaucoup d'efforts ont été déployés ces dernières années, particulièrement en sensibilisation et en promotion de l'entrepreneuriat. Ces changements semblent avoir réussi à donner un réel coup d'envoi et de redresser le cap de notre dynamisme entrepreneurial.»

Comme vous le constatez, notre Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat est un réel impact sur le dynamisme de l'économie québécoise. De plus, pour appuyer les initiatives entrepreneuriales dans toutes les régions, notre gouvernement soutient une série d'organismes qui offrent des services visant à atténuer les barrières à l'entrée pour le démarrage, la croissance et le transfert d'entreprises. On compte, entre autres, sur le Centre de transfert d'entreprise du Québec, qui accompagne les cédants et les repreneurs sur l'ensemble du processus de transfert, Femmessor, qui soutient les projets d'entreprise, est tenu par des femmes entrepreneurs et par l'accompagnement et la formation des activités de réseautage et de l'investissement, MicroEntreprendre, qui portait jusqu'à tout récemment le nom de Réseau québécois du crédit communautaire, qui dispose de plusieurs fonds d'investissement locaux provenant de la communauté pour offrir du capital aux personnes qui rencontrent des obstacles, les activités d'OSEntreprendre, qui contribuent à une perception positive du métier d'entrepreneur et de les encourager en démarrage et à persévérer, le Réseau M de la Fondation de l'entrepreneurship, qui assure le soutien des mentors et des mentorés tout en appuyant ses différents partenaires locaux et régionaux au Québec. Nous avons travaillé fort, Mme la ministre, pour, naturellement, donner le goût d'entreprendre. Voilà, Mme la Présidente, des actions concrètes pour stimuler l'entrepreneuriat, mais, surtout, de permettre à nos jeunes une très bonne job et au sein de leur propre entreprise, c'est ça, créer de la richesse.

Mme la ministre, vous avez, vous aussi, naturellement, mené des consultations dans le milieu, des consultations auxquelles j'ai moi-même assisté. C'était d'ailleurs très inspirant d'avoir réuni autour de la même table des représentants de tables régionales en entrepreneuriat de tout le Québec et les entendre sur ce qu'on peut faire pour propulser l'entrepreneuriat québécois.

Alors, Mme la ministre, j'aimerais ça vous entendre davantage, on en parle beaucoup, mais, s'il vous plaît, la parole est à vous.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci beaucoup, M. le député de Jean-Lesage. Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Et j'ai combien de temps, Mme la Présidente?

**La Présidente (Mme Richard) :** Vous avez 2 min 17 s.

**Mme Thériault :** Merci, Mme la Présidente. Je fais bien de demander. Vous savez, j'étais entrepreneur dans ma vie d'avant, parce que, oui, on a une vie politique, mais on a tous fait quelque chose avant, beaucoup d'entrepreneurs alentour de la table, beaucoup de gens qui ont été impliqués dans les milieux d'affaires. Évidemment, on comprend tous que mon collègue le député de Jean-Lesage est mon adjoint parlementaire aussi et qu'il est passionné, puisqu'il a été lui-même un entrepreneur dans sa vie d'avant, qu'il a eu le plaisir d'être adjoint parlementaire de plusieurs ministres qui ont travaillé au développement économique. Donc, le précédent plan d'action de l'entrepreneuriat, c'est en grande partie à lui qu'on le doit parce qu'évidemment c'est lui qui a travaillé sur le terrain. Il a parcouru toutes nos belles régions. Et je suis très fière de pouvoir compter sur sa participation et son aide, son soutien constant à presque tous les jours, Mme la Présidente.

Évidemment, je vous dirais que le plan d'action en entrepreneuriat que nous aurons le plaisir de lancer d'ici la fin du mois de juin, je vais le dire comme ça, lui aussi, qui va s'appeler le plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat, ce qu'on appelle le PAGE, je vous dirais que, dans toutes les régions, il y a des présidents et des présidentes de tables d'action en entrepreneuriat qui sont vraiment très actifs présentement à la réalisation de ce nouveau plan qui sera dévoilé sous peu.

Je vous dirais aussi qu'évidemment toutes les questions de relève entrepreneuriale sont des questions vraiment importantes. Je vous dirais que, parce qu'on regarde les questions de relève aussi, on prend le temps de regarder la place des femmes dans le milieu des affaires. On comprendra que Femmessor est un outil qui ne sera pas nécessairement le seul. Lorsqu'on parle du monde des affaires, on doit aussi faire en sorte que nos concitoyens qui sont issus de l'immigration puissent définitivement contribuer à enrichir eux aussi le Québec avec différentes mesures. Donc, on aura la possibilité de voir, Mme la Présidente, dans le futur plan d'action, différentes actions qui vont s'adresser à ces différents types de clientèle.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci, Mme la ministre. Maintenant, je reconnais le député de Johnson pour son temps, donc, pour le deuxième groupe d'opposition. M. le député, vous avez la parole.

**M. Lamontagne :** Merci, Mme la Présidente. En toute collégialité avec ma collègue ministre, mon temps est limité aujourd'hui, ça fait que j'apprécierais si on pouvait vraiment garder suite, là, quand je prends quelques minutes, qu'elle prenne à peu près le même nombre de minutes, un petit peu, là. Avant-hier, on était ensemble, puis je sais que vous avez le verbe facile, et il peut être agréable aussi, mais, s'il vous plaît, essayer de respecter mon temps.

**La Présidente (Mme Richard) :** Soyez rassuré, M. le député, je vais voir à ce que le temps soit équitable.

**M. Lamontagne :** Vous êtes bien gentille. Mon collègue de Jean-Lesage vient de parler de la Stratégie québécoise d'entrepreneuriat qui avait été déposée, là, je pense, c'est 2011, puis qui portait, là, sur une stratégie en cinq axes, là. Alors, dans cette stratégie-là, on identifiait un certain nombre de cibles qu'on disait qui étaient réalistes pour 2020. Alors, avant d'aller plus loin, j'aimerais ça juste savoir un petit peu où on en est par rapport à une couple d'objectifs, là. Entre autres, une des premières cibles qu'on avait, on voulait une augmentation de 20 000 nouveaux propriétaires d'entreprise

d'ici 2020 afin de contrer la pénurie appréhendée d'entrepreneurs. Alors, où on en est aujourd'hui? On est rendus en 2017, là, on est à trois ans, là, de la fin, là, si on veut, là. Alors, combien d'entrepreneurs on a réussi à créer comme ça, là, des nouveaux propriétaires?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Bon, c'est une question un peu complexe que mon collègue me pose. Ce que j'ai ici, c'est le bilan de la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat. Ce qu'on porte à ma connaissance, ce sont des montants d'argent avec l'intervention du gouvernement. Donc, on parle... Au final, l'intervention du gouvernement s'est établie à 199 millions sur quatre ans; 88 ont été versés pour la réalisation de mesures budgétaires; 111 correspondent à la part publique de la capitalisation des fonds d'investissement; 96 % des montants prévus ont été versés, et la totalité des investissements publics prévus dans les fonds de financement ont été concrétisés; que les fonds de financement ont été lancés pour une capitalisation totale de 322...

**La Présidente (Mme Richard) :** M. le député.

**M. Lamontagne :** Non, c'est juste que... Je vous entends, Mme la ministre, c'est juste que vous avez des cibles. Première cible, c'est : On veut une augmentation de 20 000 nouveaux propriétaires. Ça veut dire que vous devez avoir un chiffre de départ, vous devez suivre combien il y en a de nouveaux puis à un moment donné, arrivée en 2020, voir si vous avez rencontré votre objectif.

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** On me répond que ça n'a pas été mesuré, là, qu'on pourra prendre le temps de le faire et de revenir avec les chiffres qu'on acheminera évidemment à la présidence de la commission.

**M. Lamontagne :** O.K. Bien, à ce moment-là, on a... parce que c'était très important, là. Page 15 de la stratégie, là, on parle de cibles pour 2020 puis on a quatre mesures. C'est vous-mêmes qui amenez ces mesures-là. Alors, moi, on est rendus en 2017, j'aimerais bien ça savoir où est-ce qu'on est rendus par rapport à nos mesures. Ça fait que je sais que je ne l'aurai pas aujourd'hui, mais je m'attendrais à ce que ça soit déposé. Si on les a comme cibles, on doit les mesurer en quelque part. C'est bon?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** C'est exactement ce que je viens de répondre à notre collègue. Évidemment, ces cibles vont jusqu'en 2020. Donc, on comprend qu'on est au début de 2017 ou dans le premier tiers de 2017, il reste encore plus de la moitié. Mais il est évident que, puisque c'est une question qui est très, très précise, on aura certainement le temps de faire le décompte, comme je viens de m'y engager, et qu'il y aura des chiffres qui pourront être portés à sa connaissance par le biais de la commission, évidemment.

**M. Lamontagne :** Dans ce contexte-là, Mme la ministre vient de parler de son nouveau plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat, qui vient faire suite à la Stratégie québécoise d'entrepreneuriat pour laquelle on avait certaines cibles, là, puis qu'on espère avoir atteint ces cibles-là ou qu'on est en voie de les atteindre. D'arriver avec un nouveau plan d'action, qu'est-ce qu'il restait à développer par rapport à l'autre plan d'action ou qu'est-ce qu'on cherche à... qu'est-ce qu'il reste à développer, c'est ça, par rapport à la stratégie initiale que vous avez déposée, là? En quoi on avait besoin d'une nouvelle politique, parce que ça portait quand même, là, jusqu'en 2020, nos cibles, là?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

• (12 h 10) •

**Mme Thériault :** Oui, merci, Mme la Présidente. Évidemment, je pense qu'il faut être en mesure de pouvoir s'adapter assez rapidement aux changements qui sont devant nous. Je pense que je ne surprendrai certainement pas mon collègue en lui disant qu'on a un problème de relève entrepreneuriale, qu'il y a des gens qui vont vouloir prendre leur retraite, qu'il faut s'assurer d'avoir des entrepreneurs pour pouvoir prendre cette relève-là, que ce soit par le biais de la relève familiale, de la relève à l'interne de l'entreprise ou encore au niveau des employés où on pourrait former des coopératives. Donc, il y a des nouvelles initiatives que nous devons mettre sur pied. C'est pour ça qu'il y a un centre de transfert aux entreprises qui a vu le jour depuis un an et demi. Donc, à partir du moment où il y a des nouvelles problématiques ou des nouvelles technologies, il faut être en mesure de réajuster le tir. C'est évident que, présentement, il y a beaucoup plus de femmes qui veulent démarrer des entreprises. On a la possibilité d'avoir des entreprises à domicile beaucoup plus facilement aujourd'hui avec les nouvelles technologies. Lorsqu'on regarde les nouvelles entreprises qui ont été créées, qui souvent vont aller chercher des prix de par l'explosion des commandes, l'avènement du commerce en ligne fait une différence aussi.

Donc, il est évident qu'on doit réajuster nos stratégies. Je pense qu'il y a certaines régions où le tissu industriel manufacturier s'est détérioré. Bien qu'il y ait des créneaux encore qui soient là, il faut être en mesure de miser sur des nouveaux attraits, que ce soit au niveau de l'agroalimentaire, où présentement c'est en plein essor, on voit qu'il y a beaucoup de développement là. Il y en a avec l'industrie touristique aussi. Donc, il est évident... Toutes les microbrasseries,

qu'on ne voyait pas auparavant. Donc, je pourrais vous nommer plusieurs secteurs comme ça. Donc, il est évident qu'il faut refaire une stratégie qui cadre avec la réalité d'aujourd'hui.

**M. Lamontagne :** Est-ce que vous avez identifié... avez-vous un document qui montre un peu justement le plus que vous voulez ajouter à l'ancienne stratégie? Est-ce qu'il y a comme un bilan que vous avez fait, provisoire, de l'ancienne stratégie puis le pourquoi que ça prend un nouveau plan? C'est-à-dire quelque chose qui serait disponible?

**Mme Thériault :** Bien, je pense que, si vous regardez dans le budget, le plan économique du Québec, à la page B.135, on parle des grands objectifs du plan d'action, donc valoriser l'entrepreneuriat, développer des compétences entrepreneuriales. Ce n'est pas péché, de devenir entrepreneur, je pense.

**M. Lamontagne :** Oui, mais, dans l'ancienne stratégie, je présume que ça voulait faire la même chose.

**Mme Thériault :** Bien, peut-être, oui. Écoutez, c'est parce que moi, je n'étais pas dans l'ancienne, je suis dans la future. Donc, c'est sûr que, là, si vous regardez ici, bon, stimuler la présence d'un plus grand nombre d'entrepreneurs, notamment chez les jeunes, les femmes et les personnes immigrantes, c'est normal aussi, on voit de plus en plus de jeunes entrepreneurs. Steve Jobs a déjà été plus jeune aussi, on comprend, quand il a lancé... Donc, c'est sûr que nous, on veut stimuler ça, on le fait par différentes manières. Lorsqu'on regarde, stimuler l'entrepreneuriat technologique et les nouvelles formes de soutien comme les incubateurs, les accélérateurs, c'est des nouvelles façons, également. Certaines existent dans différentes régions depuis longtemps, mais on voit que, pour des gens qui veulent innover, souvent, c'est la manière de pouvoir partir. Donc, favoriser le réseautage, le mentorat, il y a des formules à succès qui existent déjà, mais qui méritent d'être perpétuées. Et, à chaque nouvelle génération, il y aura toujours de l'éducation à faire sur ce qu'est un entrepreneur. Et c'est bien évident qu'il y a toujours une transformation du métier d'entrepreneur.

**M. Lamontagne :** ...la politique que vous allez annoncer, là, rapidement, comment elle a été rédigée, ça a été quoi, le processus? Est-ce que vous avez été impliquée dans ce processus-là? Est-ce qu'il y a eu une tournée au Québec?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Oui. Mme la Présidente, évidemment, la première des choses qu'on a faites, c'est qu'on a mis tous les présidents de table d'action en entrepreneuriat... Dans chacune des régions du Québec, les 17 régions, il y a un président avec une table locale. Évidemment, il y a des organismes nationaux qui ont été consultés, donc la Fondation de l'entrepreneurship, le Centre de transfert d'entreprise du Québec, Femmessor, OSEntreprendre, l'École d'entrepreneurship de Beauce, le startup festival. Donc, vous voyez qu'on en mène quand même assez large.

Dans les présidents des tables qu'on a, exemple, le président de la table de Montréal, on parle de M. Éric Fournier, qui est chez Moment Factory. Lorsqu'on regarde celle de l'Estrie, bien, c'est M. Noël, qui est à l'Accélérateur de création d'entreprises technologiques. Donc, tous les créneaux sont couverts soit par nos présidents de table soit par les organismes nationaux, sans compter les consultations qu'on a faites, exemple, auprès des chambres de commerce. J'ai eu l'occasion d'aller parler aussi devant le Regroupement des jeunes chambres de commerce, donc, qui est aussi provincial. Je sais qu'il y a eu des rencontres avec la Fédération des chambres de commerce. Donc, il y a des rencontres qui se font un peu partout.

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre, on me fait signe du côté du député, peut-être des réponses assez courtes pour pouvoir permettre l'échange.

**Mme Thériault :** Je vous comprends, Mme la Présidente, sauf qu'il me demande une réponse qui a été consultée. Donc, il est évident, il faut...

**La Présidente (Mme Richard) :** Bien là, je vais lui remettre la parole, si vous le permettez, Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Pas de problème. On comprend qu'il peut y avoir d'autres personnes que je n'ai pas nommées non plus, par le temps.

**M. Lamontagne :** C'est bon. Puis est-ce que vous-même, vous avez participé à ces rencontres-là?

**Mme Thériault :** Oui, oui, absolument. La première rencontre, j'ai passé une demi-journée avec tous les acteurs que je vous ai nommés là. Et, la deuxième journée, je revenais d'une mission au Japon, la rencontre s'est déroulée ici, à Québec. C'est mon adjoint parlementaire qui était là, et j'ai pu m'adresser aux gens de la table par visioconférence avant, étant donné que l'avion était atterri très tard la nuit et que je ne pouvais pas être à Québec.

**M. Lamontagne :** Parfait. Vous parliez tantôt des nouveaux défis, là, parce que l'économie change, et tout ça, puis, c'est sûr, quand on parle de dynamisme entrepreneurial, bien, quand on fait le tour du Québec puis des régions, là... vous êtes ministre régionale, vous connaissez ça, hein? Vous savez à quel point certaines régions n'ont pas le même indice, un peu, de dynamisme entrepreneurial. Alors, quand on est rendus à la deuxième ou troisième politique ou stratégie en entrepreneuriat, je présume qu'on doit tenir compte de ça.

Alors, dans la politique que vous vous apprêtez à annoncer, est-ce que le plan d'action va s'appliquer, mettons, partout dans toutes les régions ou il va tenir compte du fait qu'il y a des régions qui ont un indice ou qui ont un dynamisme entrepreneurial beaucoup plus bas que d'autres? Est-ce que le plan va aller dans ces nuances-là ou on ne fait pas encore place à des nuances comme ça, là?

**Mme Thériault :** Bien, je vous dirais que la raison principale pour laquelle nous avons travaillé en étroite collaboration avec les présidents de table d'action d'entrepreneuriat des régions, c'était parce qu'on voulait tenir compte des particularités de chacune des régions, justement. C'est sûr que, lorsqu'on parle du transfert d'entreprise, le centre de transfert aux entreprises va s'adresser de la même manière. Par contre, il y a des gens dans chacune des régions pour pouvoir voir avec chacune des spécificités parce que c'est des régions qui ont... ce n'est pas une problématique qui est urgente, d'autres oui. Donc, il est évident qu'il faut être capables d'avoir une stratégie qui tient compte des différences des régions, et c'est pour ça que, notamment, les crêneaux ACCORD, lorsqu'on regarde les crêneaux ACCORD, ils sont faits en fonction des particularités des régions. Mais, moi, ce qui est important également, c'est qu'il puisse y avoir des fonds de disponibles dans les régions. Si je prends Femmessor, bien, c'est favoriser l'entrepreneuriat, dans toutes les régions du Québec, des femmes. Bien, il y a 19 millions qui est à la disposition pour être capables de favoriser la place des femmes.

**M. Lamontagne :** C'est bon, merci. On va changer de sujet. Moi, je viens de Saint-Félicien, Lac-Saint-Jean, Saguenay — Lac-Saint-Jean, puis en même temps, comme porte-parole en économie aussi, je suis porte-parole de cette belle région orpheline, député de la Coalition avenir Québec.

Alors, Mme la ministre, on a eu, pas plus tard qu'avant-hier, là, le dernier survol de Desjardins qui est sorti sur les résultats économiques au Saguenay — Lac-Saint-Jean. Et puis ce qu'on apprend rapidement, là, c'est sûr que c'est une croissance qui est moindre que le reste du Québec, c'est des perspectives économiques qui sont moindres que la moyenne qu'on retrouve au Québec, c'est un taux de chômage qui est plus élevé. Puis aussi ce qu'il faut se rappeler, c'est que la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, là, éprouve son lot de difficultés et de défis depuis plusieurs années. Puis c'est certain qu'il y a certains de ces défis-là qui peuvent être liés au fait qu'il y a de la grande entreprise, il y a de la foresterie, puis c'est des domaines, là, qui en arrachent un peu.

Mais par contre ce qu'on s'aperçoit, c'est que, quand il y a des périodes difficiles, bien, ce qu'on verrait, c'est qu'on vient les supporter puis on vient les soutenir dans ces périodes difficiles là. Puis, dans des régions comme le Saguenay — Lac-Saint-Jean, ça passe vraiment par favoriser les initiatives locales et puis soutenir l'entrepreneuriat. Ce qu'on a été témoin depuis 2011 à Saguenay et aux environs du Saguenay, là, c'est vraiment qu'ils ont comme été abandonnés un peu à eux-mêmes, et puis, 2011, on a eu des millions et des millions de dollars de coupes récurrentes, c'est-à-dire, chaque année, là, si on prend le décompte quand on va visiter les organismes responsables de l'économie là-bas, là, ils font un total puis ils nous disent que, grosso modo, il leur manque 10, 12 millions par année de coupes qu'il y a eues. Entre autres, c'est sûr, quand on parle des coupes qu'il y a eu au niveau du CLD, on parle d'à peu près 700 000 \$, 800 000 \$ par année. Eux disposaient, il y a x années, de crédits pour les régions ressources. Ça, ça a été coupé. Saguenay aussi avait un FIER, qui était le FIER-Saguenay — Lac-Saint-Jean, qui avait très bien fait puis qui était rendu à la hauteur de 10,5 millions de dollars. Puis à un moment donné vous êtes allés chercher le chèque puis vous n'avez jamais rien donné en conséquence.

Puis aujourd'hui, bien, ce qu'on a, c'est qu'on leur propose un FARR avec 2 millions pour le Saguenay, il y a à peu près 25 % qui vient pour Saguenay. Puis tout ça ensemble, ça fait en sorte, là, que le manque à gagner, pour venir supporter ces gens-là à prendre soin d'eux-mêmes puis à relever les défis qu'ils ont, il est énorme. Ils ont vraiment été abandonnés. Alors, face à un tel bilan, là, qu'est-ce que la ministre a à dire aujourd'hui, là, à tous les gens du Saguenay — Lac-Saint-Jean qui nous écoutent, là?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Merci, Mme la Présidente. Bien, je dirais tout simplement qu'il y a un chiffre aussi qu'on ne doit surtout pas oublier. Lorsque nous sommes revenus au pouvoir, le taux de chômage était à 10,7 % et, présentement dans la région, il est à 7,1 %. On parle d'une baisse de 3,6 %. Donc, il est évident que ça, c'est un chiffre en soi qui n'est pas à négliger non plus parce que, si je voudrais vous parler de ça...

**La Présidente (Mme Richard) :** ...

• (12 h 20) •

**Mme Thériault :** Pas du tout, Mme la Présidente, je vais essayer d'aller en rafale parce que c'est évident qu'il y a des actions qui ont été posées pour le Saguenay — Lac-Saint-Jean, et c'est un peu un raccourci ou tout simplement parce que mon collègue n'a pas l'information des différentes interventions qui ont été faites au Saguenay — Lac-Saint-Jean. Donc, ça me fera plaisir, même peut-être après la séance si jamais je manque de temps, de pouvoir lui faire parvenir toutes les interventions qui ont été faites pour le Saguenay — Lac-Saint-Jean. Et je pourrai les mettre aussi à profit pour ma collègue la députée de Chicoutimi, puisque c'est la même région.

Mais je tiens à rappeler qu'il y a eu un sommet économique, qui a été présidé par notre premier ministre, évidemment, et que, suite au sommet économique, il y a eu des suivis et des actions qui ont été posées, qui ne sont pas à négliger. Il y a eu le dépôt de quatre rapports des groupes de travail, soit celui Forêt — fonds d'investissement, Forêt, enjeux relatifs à l'arbre, maximisation de la possibilité forestière, Mines, métaux, Premières Nations. Il y a eu le dévoilement du *Guide des bonnes pratiques pour la mise en place de partenariats d'affaires durables entre la communauté innue et le*

*milieu régional*, avec une réalisation d'un groupe de travail sur les Premières Nations; qu'il y a eu une tenue de journées entrepreneuriales, qui a permis à plus de 130 participants de discuter des enjeux et d'alimenter le groupe de travail sur l'entrepreneuriat; qu'il y a eu une contribution financière de 85 000 \$ d'Emploi-Québec pour réaliser un diagnostic sur l'utilisation des technologies numériques au sein des entreprises de la région, ça découle directement des travaux qui ont été faits sur la table de travail sur le numérique; que, là, on parle de l'aménagement d'une bleuetière d'enseignement et de recherche qui va permettre de réaliser des tests d'expérimentation, c'est une aide financière de 42 000 \$ du ministère des Pêcheries et de l'Alimentation; qu'il y a 1,8 million qui a été octroyé en aide aux activités du Centre d'excellence sur les drones à Alma dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale; qu'il y a eu l'octroi d'une contribution financière non remboursable d'un montant maximal de 1 255 000 \$ pour l'exercice financier 2016-2017 à Agrinova pour l'établissement d'un Centre de recherche en conversion thermochimique multiresource. C'est une annonce qui vient d'être faite, le 24 avril 2017, si je ne m'abuse.

**La Présidente (Mme Richard) :** En conclusion, Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Et, Mme la Présidente, ça me fera plaisir d'acheminer à mes collègues, par évidemment le biais du secrétariat de la commission... ou peut-être j'aurai l'occasion d'en parler un peu plus avec la députée de Chicoutimi, du bilan qui est assez impressionnant pour leur région au niveau des investissements. Mais je vais me permettre de dire aussi qu'il y a eu un sommet, Savoir Affaires, qui s'est déroulé au Saguenay—Lac-Saint-Jean, sommet dont j'ai été moi-même... j'ai été à même de voir le génie de nos jeunes qui sortent des universités pour pouvoir trouver des pistes de solution avec des projets fort porteurs pour la région. Et je suis convaincue qu'il y aura des retombées pour cette région-là.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci. M. le député.

**M. Lamontagne :** Mme la Présidente, la ministre parle d'un bilan impressionnant pour la région. Je peux vous dire, moi, je suis allé il n'y a pas longtemps dans la région, puis ce n'est pas sûr que les gens partagent la même réalité que la ministre.

Dans un autre ordre d'idées, Mme la Présidente, un sujet qui nous intéresse, c'est tout ce qui touche l'accès des PME aux marchés publics. On sait que... souvent on se fait... on rencontre des entrepreneurs, et puis le principal problème qu'ils ont, ce n'est pas qu'ils n'ont pas un produit à vendre, ce n'est pas qu'ils n'ont pas une technologie intéressante à vendre, mais c'est qu'ils ne sont pas capables d'accéder aux marchés publics. Et puis ce qu'on a vu, c'est que le gouvernement a mis en place Passeport Entreprises en octobre 2015. Ça veut dire qu'on parle... ça fait 18 mois, puis qui avait comme objectif louable d'accroître la participation des PME, quatre axes, 24 actions, et tout ça.

Mais aujourd'hui, là, quand on parle des 24 actions qui avaient été identifiées et proposées, un, il y en a combien qui ont été appliquées, là, pour permettre d'aider les entreprises à participer aux marchés publics, là, de toutes ces cibles-là, ces actions-là?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Oui. Mme la Présidente, question fort pertinente du collègue, par contre, ça relève du président du Conseil du trésor. Donc, effectivement, je pense qu'on peut peut-être prendre acte de ces questions, et, à ce moment-là, on transmettra à la commission une réponse complète pour qu'il puisse avoir les chiffres parce que vous comprenez bien que ce n'est pas de mon ressort.

Par contre, vous allez me permettre de dire également que notre collègue le député de Marguerite-Bourgeoys a eu l'occasion de déposer un rapport dernièrement auprès de mon collègue le ministre qui est responsable du Conseil du trésor, le président du Conseil du trésor, et qu'à l'intérieur de ce rapport-là il y a des recommandations qui devraient se retrouver dans le plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat. Donc, on va se permettre de pouvoir aller un peu plus loin. Vous me permettez de faire venir la bonne information et de la transférer aux membres de la commission.

**M. Lamontagne :** Mme la Présidente, en tout respect, là, je rappellerais à la ministre que je comprends que c'est le Conseil du trésor, là, mais je rappellerais à la ministre qu'elle est responsable des PME puis elle est responsable du développement économique et régional. Moi, il me semble que j'aurais une curiosité un petit peu accrue plutôt que m'en remettre juste au Conseil du trésor. Moi, j'aurais aimé ça que la ministre me parle puis qu'on soit comme du même bord un peu, qu'on ait les mêmes inquiétudes, parce qu'en bout de ligne combien il y en a, d'actions? Après ça, on a un projet de loi qui a été déposé, là, pour créer l'Autorité des marchés publics, on s'aperçoit que c'est arrêté complètement depuis le 24 novembre. On arrive, là, juin s'en vient. Où on s'en va avec ça? Puis c'est des atouts importants de Passeport Entreprises. Ça fait que j'aurais aimé ça, moi, avoir des réponses de la ministre responsable des PME parce que ça vise l'accès à des PME.

**Mme Thériault :** Bien, Mme la Présidente, je comprends la question de mon collègue, sauf que, quand on parle du tourisme, c'est des PME, quand on parle de l'agriculture, c'est des PME, quand on parle des forêts, c'est des PME. Les PME sont présentes dans tous les secteurs d'activité, Mme la Présidente. Donc, il est évident que, lorsqu'il me parle des PME avec l'accès des marchés publics, la réponse est dans la cour du président du Conseil du trésor. Pas que je ne veux pas y répondre, j'ai même pris le peine de lui dire que le rapport de mon collègue... du député de Marguerite-Bourgeoys a des recommandations expressément sur les appels d'offres du gouvernement qui se retrouveront dans le plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat.

Donc, oui, ça m'intéresse, mais vous comprendrez que chacun de mes collègues sont aussi interpellés. Et PME, on ne le galvaudera pas à toutes les sauces non plus, là, Mme la Présidente. Donc, j'ai offert très gentiment de lui faire parvenir la réponse par le biais du secrétariat de la commission, qui, je crois, est très correct aussi.

**La Présidente (Mme Richard) :** Il reste 2 min 40 s.

**M. Lamontagne :** Vous êtes très correcte, Mme la ministre, là. Il n'y en a pas, de problème, là. Vous êtes très, très correcte.

J'ai une petite question. Dans votre plan pour l'action gouvernementale, on parle du 50 millions, financement disponible pour les projets de reprise collective. Je pense que c'est jusqu'à 2021, là, vous prévoyez aider 100 entreprises, créer 3 000 emplois. Ce 50 millions là, par curiosité, Mme la ministre, ce sont des prêts qu'on va garantir ou qu'eux, les gens, ne donneront pas de garantie?

Je voudrais savoir quelle sorte de retour... pas retour, mais quelles sortes de provisions vous prenez sur ces projets-là, ce 50 millions là? Est-ce que vous espérez récupérer la totalité ou vous voyez ça comme une subvention totale, à savoir qu'en vérité le 50 millions, on ne le reverra pas? Aujourd'hui, là, dans vos analyses, là, qu'est-ce que vous prévoyez?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** La réponse sera dans le plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat, Mme la Présidente, désolée de vous répondre ça aussi. On est peut-être quelques semaines plus tôt sur... beaucoup de réponses qui ont été dans le plan d'action gouvernemental. Par contre, ce que je dois dire, c'est qu'il y a différents partenaires, dont les syndicats, au niveau de la reprise collective...

**M. Lamontagne :** Non, non, je comprends. Moi, c'est juste au niveau...

**Mme Thériault :** ...qui sont vraiment nos partenaires pour pouvoir faire en sorte que le gouvernement puisse s'investir là-dedans.

**La Présidente (Mme Richard) :** ...permettre...

**M. Lamontagne :** ...moi, je veux établir le coût de cette mesure-là parce qu'en bout de ligne vous dites : Ça va venir dans le plan, mais c'est dans le budget. Moi, le budget, là, c'est ça qu'on étudie, ça fait que je veux juste voir quelles sortes de...

**Mme Thériault :** Bien, à date, je peux vous dire que le 50 millions, il y a déjà 10 millions qui est provisionné pour cette année. Donc, je pense c'est un très bon début d'amorce de réponse. Puis moi, je peux juste vous dire que, quand l'économie va bien, si on a plus de reprises collectives que ce que notre portefeuille nous autorise à faire, bien, à ce moment-là, à toutes les années, il y a des budgets. S'il faut rajouter de l'argent parce que ça fait partie de la solution puis que ça contribue à conserver des emplois dans nos régions et à en créer d'autres, le gouvernement répondra présent.

**M. Lamontagne :** Parfait. J'ai encore combien de temps?

**La Présidente (Mme Richard) :** 40 secondes.

**M. Lamontagne :** 40 secondes, vite, vite, vite. Le regroupement du crédit communautaire, ils ne sont pas présents dans cinq régions. Ce n'est pas compliqué, ils n'ont pas d'argent. Est-ce que vous anticipez faire en sorte que le crédit communautaire soit disponible dans toutes les régions du Québec? Comme moi, au Centre-du-Québec, là, il n'y a pas de possibilité d'avoir accès au crédit communautaire.

**Mme Thériault :** On me dit qu'il y a eu des rencontres justement préparatoires au plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat, donc il risque fort bien d'y en avoir des nouveaux dans les régions qui ne sont pas couvertes.

**M. Lamontagne :** O.K., merci, Mme la ministre. Merci, ça a été un plaisir.

**Mme Thériault :** ...pour moi.

**M. Lamontagne :** Merci, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci. C'est tout le temps qui était à votre disposition, M. le député de Johnson. Maintenant, je vais du côté du gouvernement, et je reconnais M. le député de Trois-Rivières. La parole est à vous, M. le député.

• (12 h 30) •

**M. Girard :** Merci beaucoup, Mme la Présidente. Vous excuserez un petit peu ma voix enrouée, j'ai une mauvaise grippe, avec le magnifique printemps que l'on a sur le Québec cette année. Donc, ce n'est pas toujours évident.

Dans un premier temps, je veux saluer, bien sûr, mes collègues, vous, Mme la Présidente, Mme la ministre, les collègues de l'opposition officielle, deuxième groupe d'opposition, mes collègues de ce côté-ci, les gens du cabinet, les gens du ministère, Jocelyn, Mario, Philippe puis toute la gang, je ne vous nommerai pas tous. J'ai eu le bonheur, le privilège de travailler avec ces gens il n'y a pas très longtemps et je peux vous dire qu'au niveau du MESI on a des gens qui ont à coeur le développement économique du Québec et de toutes les régions du Québec.

Tout à l'heure, Mme la ministre parlait de son passé entrepreneurial, ainsi que le député de Jean-Lesage. Personnellement, je n'ai pas été entrepreneur. Par contre, j'ai travaillé pendant plusieurs années au développement économique de la région de la Mauricie et un peu de la région du Centre-du-Québec, ayant travaillé à Bécancour et à Trois-Rivières, donc en touchant les deux régions.

Et je voudrais répondre quand même rapidement à ce que mon collègue de René-Lévesque disait tout à l'heure. Il posait beaucoup de questions sur le développement économique régional. Mais ce que je veux lui dire, c'est qu'au niveau du développement économique régional la première chose qu'il faut faire, je pense, c'est que la région doit se prendre en charge. Je vais vous donner l'exemple de la Mauricie, de ce qui se passe chez nous, à Trois-Rivières. Nous avons Innovation et Développement économique Trois-Rivières, qui est gérée de main de maître par M. Mario De Tilly, qui travaille main dans la main avec la direction régionale du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, M. Denis Hébert, qui est le directeur régional. Ces gens-là se rencontrent régulièrement, de façon hebdomadaire, pour parler des différents dossiers. Ces gens-là travaillent également avec Emploi-Québec quand vient le temps de créer des emplois. Ils vont travailler avec le ministère du Tourisme, parce qu'on sait qu'il y a beaucoup de tourisme en Mauricie, le ministère de la Forêt, que ce soit le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation. On doit travailler tout le monde ensemble pour développer l'économie de la région.

Nous avons même un nouveau créneau, mon collègue de Beauce l'a mentionné tout à l'heure, en Mauricie, le créneau fabrication de machines, qui a été annoncé il y a quelques mois par la ministre. Et le créneau fabrication de machines, ce que ça fait, c'est que ça permet à des entrepreneurs qui sont dans la fabrication de métaux de travailler ensemble. Et ce que l'on voit avec ce créneau-là, c'est que ça nous permet de s'offrir des opportunités. Ce que j'ai eu le bonheur d'apprendre, c'est que dans le créneau fabrication de machines, qui touche également un peu au député de Johnson, c'est vraiment Mauricie – Centre-du-Québec, donc Drummondville, Victoriaville, Trois-Rivières, jusqu'à Shawinigan, et je pense que c'est le premier créneau qui est interrégional, qui touche à deux régions. Plusieurs membres dans ce créneau qui sont des entreprises de fabrication métallique. 60 % de ce qui est fabriqué par les membres de ce créneau est exporté à l'extérieur du Québec, donc c'est vendu un peu partout dans le reste du Canada, aux États-Unis et à travers le monde. Et ce sont des choses qui sont faites en Mauricie et au Centre-du-Québec. Donc, ce n'est pas rien. Et, de soutenir ce créneau, comme ministère, c'est excessivement important de pouvoir donner du soutien pour permettre à ces gens-là de pouvoir échanger, permettre à ces gens-là de pouvoir se développer. Donc, c'est une façon très concrète de travailler au développement de l'économie régionale.

Bien sûr, nous travaillons aussi avec les chambres de commerce. Nous avons aussi en Mauricie un groupe qui s'appelle les Manufacturiers Mauricie – Centre-du-Québec, le MMCQ, qui font des activités pour travailler avec nos manufacturiers, pour aider l'exportation de nos manufacturiers. Nous avons également un organisme qui s'est formé il y a deux ans, qui s'appelle l'organisme GROUPE. C'est de regrouper des intervenants économiques, des entrepreneurs, du monde de l'éducation, de travailler ensemble pour premièrement analyser quels sont les besoins de notre région au niveau développement économique, on est où, quelles sont nos forces, nos faiblesses et où doit-on mettre l'emphasis, où doit-on mettre nos énergies pour ensuite prendre les argents des différents programmes gouvernementaux et les investir au bon endroit.

Donc, le développement économique régional passe par la force des gens des régions, et c'est ce qui se passe à Trois-Rivières et en Mauricie. Et ça va quand même drôlement bien. On sait que Trois-Rivières est une région qui était mono-industrielle, on a été longtemps tributaires du papier journal. Aujourd'hui, nous sommes en pleine diversification économique. On travaille excessivement fort pour diversifier l'économie de la région. Notre taux de chômage est à 6,6 %. Ce n'est pas le plus bas au Québec, mais c'est quand même très, très faible par rapport à ce qu'il a déjà été. On parle de 15 % à une certaine époque. Et on travaille. Ce qui est intéressant, c'est que les nouvelles entreprises qui se développent sont dans des secteurs d'avenir, des secteurs qu'on ne retrouvait pas à Trois-Rivières et en Mauricie dans le passé.

Je vais faire un petit clin d'oeil également à une activité qu'on a eue la semaine... il y a deux semaines, pas la semaine dernière, il y a deux semaines, le Salon de l'emploi à Trois-Rivières. J'ai certains articles ici du salon de l'emploi : 1 400 postes disponibles au Salon de l'emploi à Trois-Rivières en plus de 200 opportunités cachées qui vont être affichées sur certains babillards. Donc, n'ayez plus de doute sur l'effervescence de l'économie actuelle à Trois-Rivières, ça va drôlement bien. Et un point qui est positif, mais qui est également un défi, c'est qu'on a eu l'an passé tout près de 4 000 visiteurs et, cette année, 3 000 visiteurs. La bonne nouvelle, c'est qu'il y a moins de gens qui se cherchent un emploi. Effectivement, le taux de chômage est plus bas. Par contre, le défi, c'est que nous avons de plus en plus d'entreprises qui ont un défi de main-d'oeuvre, qui ont de la difficulté à trouver de la main-d'oeuvre qualifiée pour certains types de postes, d'où le travail que l'on doit faire avec le milieu collégial, le milieu universitaire, le milieu de l'enseignement pour s'assurer qu'on a les bonnes formations pour être capables d'offrir de la main-d'oeuvre qualifiée à nos entreprises, pour permettre à nos entreprises de continuer à se développer, continuer à exporter et surtout continuer à créer de l'emploi, de l'emploi qui va être rémunérateur pour nos gens partout à travers le Québec.

Et je fais un petit peu de pouce aussi sur ce que mon collègue a mentionné tout à l'heure, mon collègue de Jean-Lesage, concernant l'annonce qui a été faite par la ministre de l'Enseignement supérieur au niveau de l'innovation en entrepreneuriat au collégial, donc un montant de 9 millions pour le soutien au niveau collégial pour l'entrepreneuriat. Le cégep de Trois-Rivières fait partie des cégeps qui participent à ce programme et le cégep a créé ce qu'on appelle la

Zone entrepreneuriale, donc vraiment une zone entrepreneuriale qui est créée par nos gens du cégep. Et ce qui est intéressant, c'est qu'on travaille avec des entreprises privées, on travaille avec Innovation et Développement économique Trois-Rivières, on travaille avec l'université de Trois-Rivières, avec les commissions scolaires. Donc, il y a vraiment une belle collaboration qui se passe à Trois-Rivières et en Mauricie, et c'est ce qui fait que l'on se développe de façon drôlement intéressante et qu'on regarde vers l'avenir avec beaucoup d'optimisme.

Et sur ce point, bien, je voudrais quand même parler de quelque chose que l'on a en Mauricie et avec lequel on travaille, un outil de développement économique avec lequel on travaille, qui est le fonds de diversification Mauricie-Centre-du-Québec. Ce fonds de diversification a été créé à la suite de la fermeture de Gentilly-2, la centrale à Bécancour, et on sait que cette centrale employait tout près de 1 000 personnes de la région en plus de tous les sous-traitants et toute l'économie autour. Donc, ça a été un coup très dur au niveau de l'économie. Et ce fonds de diversification est là pour relancer l'économie de la région suite à cette décision. Et j'ai plusieurs articles avec moi, entre autres, le premier : *Fonds de diversification : plusieurs projets à Trois-Rivières*. Donc, il y a plusieurs projets qui sont en branle, qui se font à l'heure actuelle, et ce que je veux mentionner, ce qui est très important, c'est que le Fonds de diversification économique en Mauricie, ce n'est pas une fin en soi, c'est un outil de développement économique. On travaille avec d'autres partenaires. Je vois souvent des entreprises qui font un développement, qui vont faire un investissement, qui vont travailler avec DEC Canada, avec le fonds FTQ, qui vont travailler avec différentes institutions financières, et le ministère de l'Économie, et le fonds de diversification. Donc, c'est un outil de développement, c'est un levier qui vient souvent combler une portion de l'investissement qui manquait, une portion du financement pour les entreprises.

À ça s'ajoutent les différents programmes, que ce soit Manufacturier innovant, ceux qui exportent vont avoir souvent des argents qui vont provenir d'Export Québec, on va travailler avec Créativité Québec dans certains cas, c'est des programmes pour mettre à jour la main-d'oeuvre, donc on va travailler avec Emploi-Québec. La ministre en a parlé tout à l'heure au niveau du tourisme, à Trois-Rivières, il y a beaucoup d'événements touristiques. Trois-Rivières se développe beaucoup par le tourisme, et la Mauricie, le thème pour vendre la Mauricie, c'est *La belle d'à côté*, la belle région de la Mauricie, et on a beaucoup d'entreprises qui se développent grâce au tourisme.

Donc, le fonds de diversification est un levier supplémentaire, est un outil de plus dans le coffre d'outils. Et comment il peut être intéressant? J'ai amené quelques projets qui ont été annoncés dernièrement, entre autres, ici, projet d'investissement de 1,5 million à l'entreprise Yvon Couture. Le Fonds de diversification économique du Centre-du-Québec – Mauricie contribue à la hauteur de 400 000 \$. L'objectif : augmenter la productivité, offrir de nouveaux services de fabrication à valeur ajoutée et la création de cinq emplois. C'est une belle petite PME à Trois-Rivières. Vous allez me dire : Cinq emplois, ce n'est peut-être pas beaucoup, mais cinq plus 10, plus 12, plus 15, ça fait beaucoup d'emplois. Ici, j'ai Siemens, Siemens qui fait un investissement de 1 million à Trois-Rivières grâce à une aide de 250 000 \$ du fonds de diversification. Encore là, création de cinq emplois.

Alors que les défis sont grands, l'aide dans des projets stratégiques est requise. Donc, c'est vraiment une aide qui s'ajoute à tout ce qui se fait : 75 000 \$ pour Bois Franc Myrador. Bois Franc Myrador est une belle entreprise, une belle PME qui fait du plancher de bois franc et qui est située à Trois-Rivières. L'aide est pour la commercialisation destinée au marché nord-américain, y compris le Mexique, 75 000 \$ pour un projet de 220 000 \$. L'entreprise a été sollicitée pour fournir des planchers de bois franc dans des tours à condos près de Central Park, à New York, et ces planchers-là sont faits dans une belle petite PME qui est chez nous, à Trois-Rivières. Également, ils travaillent aux États-Unis, dans la région de New York, et maintenant veulent travailler de plus en plus dans d'autres régions des États-Unis.

Un autre investissement ici, le Kinipi spa, pour ceux qui connaissent la région, un très beau spa à Trois-Rivières qui a investi 8 millions pour continuer à se développer, avoir un service de chambre, avoir de l'hébergement qui va s'ajouter, etc., 1,5 million issu du fonds de diversification. Et, également dans ce projet, on a Investissement Québec, on a plusieurs autres partenaires pour mettre en place ce projet drôlement intéressant et créateur d'emplois. Plus de 340 000 \$ pour Inter Clôtures à Trois-Rivières, qui est également une entreprise qui a investi dans un projet de 1,2 million pour une démarche de commercialisation hors Québec, laquelle va viser notamment le marché ontarien et plusieurs marchés internationaux, donc, encore là, de la création d'emplois. Et un fait intéressant, quand j'ai rencontré l'entrepreneur, ce qu'il me mentionnait, un fait intéressant, mais un fait aussi auquel on doit s'attaquer, c'est qu'il me disait que, dans certains cas, il était obligé de refuser certains contrats par un manque de main-d'oeuvre qualifiée, donc des contrats d'exportation que l'on doit refuser parce qu'on ne réussit pas à trouver toute la main-d'oeuvre qu'on a besoin.

• (12 h 40) •

Et un dernier, investissement de 493 900 \$ chez Avant-Garde Technologie, une belle petite entreprise aussi de Trois-Rivières, qui fait de la robotique. C'est des robots qui font de la fabrication pour différentes choses. Et un prêt de 493 000 \$ pour un projet évalué à 1,5 million, un projet qui consiste au développement du BeamMaster. C'est une espèce de robot, là, qui permet de manipuler certains produits. C'est un produit qui est innovant et qui permet une production robotisée de charpentes métalliques. Et c'est pour le commercialiser sur le marché américain. Ici, on parlait de 22 emplois spécialisés qui sont créés, et bien sûr on en consolide 55 qui étaient déjà existants dans l'entreprise. Et cette entreprise trifluvienne exporte ses produits aux États-Unis, au Venezuela et en Europe. Et l'objectif de cet investissement, c'est pour se positionner en Australie, en Turquie et en Russie. Donc, on a vraiment des beaux projets, des belles choses qui se passent en Mauricie. Et c'est comme ça... (Interruption) Excusez ma grippe. C'est comme ça, Mme la Présidente, que l'on développe l'économie des régions, c'est comme ça que l'on travaille en collaboration avec nos gens et que l'on peut mettre de l'avant des programmes qui vont être au bénéfice de nos entrepreneurs.

Donc, je pense qu'en développement économique régional, oui, le Fonds de diversification est un soutien. Mais ce qu'il faut avant tout faire, c'est de bien connaître notre région, et ce n'est pas au gouvernement de décider pour les régions ce que l'on doit faire dans le développement économique. Chaque région est différente, chaque région a des forces et des

faiblesses qui sont différentes, chaque région a des besoins différents, et la première chose, c'est de bien se connaître comme région, donc que nos acteurs se mettent en place, que nos acteurs puissent vraiment évaluer quels sont les besoins de nos régions. Suite à ça, en fonction des besoins, bien sûr, on va tenter d'attirer des promoteurs qui vont venir être complémentaires, qui vont travailler selon les besoins, selon ce que l'on a à offrir comme région.

À Trois-Rivières, nous, on est collés sur le parc industriel et portuaire de Bécancour. On sait que c'est le seul parc qui appartient au gouvernement du Québec au Québec, et c'est un parc pour des entreprises à très grand gabarit. C'est vraiment de la fabrication à gros volume, c'est des alumineries, etc. Ce genre d'entreprises là ne peut pas s'installer dans nos parcs industriels à Trois-Rivières, d'où l'importance de travailler en collaboration. Une très grande entreprise, c'est tout à fait normal qu'elle aille se positionner à Bécancour, et une plus petite PME, qui peut être un sous-traitant de cette grande entreprise, qui peut être un fournisseur de services, va venir s'installer de l'autre côté du fleuve, à Trois-Rivières.

Donc, régionalement, on doit se connaître, on doit connaître nos forces, nos faiblesses et développer des créneaux, des créneaux d'avenir, des créneaux qui vont nous permettre de pouvoir vraiment développer notre économie. Et ces créneaux-là, Mme la Présidente, ça nous permet de prendre les argents du gouvernement, de prendre les programmes des gouvernements, les investir aux bons endroits, les investir dans des entreprises qui vont être encore là dans cinq ans, dans 10 ans, parce qu'on sait que la création d'entreprises, les gens qui se lancent en affaires, les entrepreneurs, les cinq premières années sont très difficiles, et il n'y a pas beaucoup de PME qui démarrent qui réussissent à passer à travers les cinq premières années. Mais, si on est dans un créneau d'avenir, un créneau prometteur où il y a des besoins, où il y a de la demande, on va créer des entreprises qui vont être viables dans nos régions du Québec, on va créer des emplois qui vont être stables pour nos gens, on va faire travailler nos gens dans chacune des régions, et c'est de cette façon qu'on va développer l'économie régionale. Et, de cette façon, bien, ça nous permet, à Trois-Rivières, d'avoir une économie qui roule très bien. Ce n'est qu'un début, on travaille très, très fort pour continuer. Et le Fonds de diversification économique est vraiment un outil de diversification qui est très intéressant pour la région, mais, je le répète, c'est vraiment un outil complémentaire à tout le travail qui se fait.

Donc, ma question pour Mme la ministre : En termes de développement économique régional, bon, on parle du fonds de diversification, comment le gouvernement est un joueur au niveau des différents programmes? On sait qu'on a le fonds de diversification, et j'ai parlé de différents programmes. Les gens doivent se mettre en action. Ce n'est pas le programme qui va faire la différence, c'est la façon dont on va l'utiliser. Mais le gouvernement doit être un acteur, doit soutenir les entrepreneurs et les développeurs économiques. Et comment les bureaux régionaux et le gouvernement est au rendez-vous avec le fonds de diversification et les différents programmes du gouvernement?

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci, M. le député de Trois-Rivières. Juste vous souligner que cinq emplois, pour moi, c'est important. Chaque emploi est important. Puis je suis sûre que vous allez faire des envieux autour de la table par rapport à ce qui se passe dans votre région. Mme la ministre, vous avez la parole.

**Mme Thériault :** Oui. Merci, Mme la Présidente. Évidemment, je ne peux m'empêcher de dire à la blague : Une chance que notre collègue a la grippe, parce qu'il a quand même été très éloquent au micro, il a pris beaucoup de temps. Je vais me permettre de vous demander combien de temps il reste à ce bloc-là.

**La Présidente (Mme Richard) :** 12 min 40 s.

**Mme Thériault :** 12 min 40 s, d'accord. Donc, puisque je sais que c'est intéressant d'aller sur plus de sujets que pas assez, je vais me permettre de donner une réponse vraiment très courte, Mme la Présidente, qui parle d'elle-même. Simplement, le bilan des interventions qui ont été faites, c'est le bilan des interventions qui ont été faites depuis le 1er avril 2014 jusqu'au 28 février 2017. Les projets qui ont été annoncés dans le cadre du fonds ont permis de réaliser des investissements de plus de 239 millions de dollars et de créer ou de sauvegarder 2 832 emplois.

Donc, évidemment, c'est sûr que c'est un outil qui est particulier à la Mauricie – Centre-du-Québec, il est vrai. Mais il faut toujours se rappeler également que la création du fonds a eu lieu simplement parce que... bien, simplement, ce n'est pas simplement, mais le fonds a été mis sur pied parce qu'il y a eu la fermeture de la centrale de Gentilly-2, ce qui a fait en sorte qu'il y a eu des sommes d'argent qui étaient disponibles et pour la Mauricie et pour le Centre-du-Québec. Donc, évidemment, lorsqu'on regarde le bilan que je viens de vous tracer sur peut-être trois ans, Mme la Présidente, c'est quand même des montants d'argent assez considérables qui ont été investis dans les entreprises de la Mauricie. Et le député y a fait allusion légèrement, le taux de chômage, qui fait toute la différence également. Donc, dans votre région, lorsque nous sommes revenus, en avril 2014, le taux de chômage était à 9,3 %, et présentement il est à 6,1 %. Donc, il y a une baisse de 3,2 %. Donc, on voit que ça fait vraiment toute une différence au niveau de la dynamique économique en Mauricie. Et je suis convaincue que tous les acteurs chez vous, que ce soient ceux de Trois-Rivières, que ce soient ceux de la région de Maskinongé ou plus loin, La Tuque, Mékinac, Les Chénoux ou peu importe, je suis convaincue que tous les acteurs économiques de la Mauricie travaillent ensemble à faire en sorte que la Mauricie puisse tirer bien son épingle du jeu.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci, M. le député de Trois-Rivières, 2 min 50 s.

**M. Girard :** O.K. Mme la Présidente, on sait qu'au niveau de l'économie du Québec on a de moins en moins de très grandes entreprises. On en a vu fermer au fil des années dans notre région. Nous, on a vu Norsk Hydro, on a vu Aleris, on a vu Gentilly-2, des entreprises avec plusieurs centaines d'employés. Et, pour pouvoir bien se diversifier, on travaille, bien sûr, avec les PME. Ce sont les PME qui sont l'avenir du Québec. Et, on le sait, le Québec ne pourra jamais se

démarquer par la production de masse. Donc, des produits comme on fait au niveau de la Chine ou en différents endroits du monde, où on fait des produits avec une main-d'oeuvre qui coûte beaucoup moins cher, on fait des produits qui se vendent sur un marché vraiment de... je disais de «low costs», mais à coûts très, très bas. Le Québec, on doit se démarquer par notre innovation, par des produits exclusifs, par des produits qui sont uniques.

On le sait, au Québec, on a beaucoup de sciences de la vie. On a, entre autres, au niveau du jeu vidéo, au niveau des effets, on sait que, dans certains films, tous les effets spéciaux sont faits par des Québécois. Ce sont les génies québécois qui font ces effets spéciaux. On a l'aéronautique, qui se développe de plus en plus, l'intelligence artificielle. On a un paquet de secteurs qui se développent beaucoup, et ce sont les PME qui sont vraiment dans ce type d'innovation. Et probablement qu'on va manquer de temps pour le bloc, mais on pourra continuer au prochain bloc. Où je voulais en venir, Mme la ministre, c'était de savoir comment le gouvernement du Québec voit les PME. Comment on fait un budget qui est en fonction des PME, les mesures qu'on met en place? Et est-ce que le gouvernement du Québec est vraiment un promoteur des PME? J'en suis convaincu, mais je voulais vous l'entendre... de voir comment tous les programmes et les deux, trois derniers budgets de notre collègue ministre des Finances ont vraiment été des budgets axés sur les PME du Québec.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci, M. le député de Trois-Rivières. Mme la ministre, vous avez environ 40 secondes. Peut-être commencer, puis on reportera sur le prochain bloc.

• (12 h 50) •

**Mme Thériault :** Bien, je vais aller sur le 40 secondes, Mme la Présidente, pour simplement dire que... pourquoi, oui, les PME sont importantes. C'est parce que ce sont elles qui créent d'abord et avant tout la grande majorité des emplois ici, au Québec. Je donnerais tout simplement comme exemple, Mme la Présidente, que, dans le fonds qui a été mis à la disposition de la Mauricie et du Centre-du-Québec, il y avait trois grandes orientations qui ont été privilégiées. La première, c'était investir dans des secteurs porteurs, la deuxième, soutenir les PME et, la troisième, stimuler l'entrepreneuriat. Donc, stimuler l'entrepreneuriat, ça se fait par des PME et majoritairement dans des secteurs qui sont porteurs.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci beaucoup, Mme la ministre, c'est tout le temps pour ce bloc, le temps alloué est maintenant terminé pour le gouvernement.

Je reconnais maintenant Mme la députée de Chicoutimi pour l'opposition officielle. Donc, Mme la députée de Chicoutimi, vous avez la parole.

**Mme Jean :** Merci, Mme la Présidente. Alors, je vais débiter en saluant les gens ici. Bonjour, Mme la ministre et les gens qui l'accompagnent, bonjour à tous. Bonjour à mes collègues du gouvernement et de la deuxième opposition. Ça me fait plaisir d'être avec vous ce matin.

Ma première série de questions va toucher les créneaux d'excellence, les créneaux ACCORD. Dans une des questions, la question 65 qu'on avait posée, il y a eu une réponse vraiment intéressante qui nous a été donnée à l'effet que le nombre d'emplois créés ou sauvegardés est déterminant dans l'analyse de l'intervention financière.

Donc, j'aimerais savoir si la ministre est d'accord avec... Le numéro 65, c'est la page Q.65.2. Mais la question est simple, c'est... dans l'énoncé, on dit «le nombre d'emplois créés ou sauvegardés est déterminant dans l'analyse de l'intervention financière», donc l'emploi est lié dans l'analyse de l'intervention financière du gouvernement. J'aimerais savoir si vous êtes d'accord avec cet énoncé-là. Oui ou non.

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Jean :** Oui?

**Mme Thériault :** Oui, absolument.

**Mme Jean :** On s'entend là-dessus?

**Mme Thériault :** Oui, on s'entend là-dessus...

**Mme Jean :** Ça part bien.

**Mme Thériault :** ...parce que le fait qu'une entreprise ne ferme pas parce qu'il y a une intervention gouvernementale, ça permet aux sous-contractants, aux petites entreprises... ça permet de garder des gens dans nos régions.

**Mme Jean :** ...lien direct entre la création et la sauvegarde d'emplois et l'investissement qu'on fait en tant que gouvernement.

**Mme Thériault :** Oui.

**Mme Jean :** Dans les créneaux ACCORD, ce que j'ai compris pour l'année 2016-2017, un montant de 3 125 000 \$ et des poussières sont investis dans les créneaux ACCORD. J'aimerais savoir, à ce moment-là, combien d'emplois, en 2016-2017, ont été créés ou sauvegardés grâce, justement, à l'investissement dans les créneaux ACCORD?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Oui. Mme la Présidente, ce qu'on m'a dit ici, c'est qu'on n'est pas en mesure d'avoir l'information exacte parce que, dans les créneaux ACCORD, ce qui arrive, c'est que, souvent, l'argent peut servir également... exemple, je vais le dire comme ça, ce n'est pas juste aller faire de l'intervention directement en entreprise, ça peut servir également pour qu'il y ait des regroupements qui vont se donner des moyens de travailler ensemble. Donc, il y a une portion de l'argent qui n'est pas nécessairement investie dans les entreprises. Exemple, quand, dans le Bas-Saint-Laurent, j'ai fait une annonce à Rimouski, où votre collègue était présent, où on a annoncé avec quatre entreprises différentes, liées dans le domaine de la pêche, où on était pour faire de la recherche pour trouver de l'innovation pour les aider, tout ça dans le but de consolider les emplois et de ne pas fermer ces entreprises-là. Donc, je ne peux pas vous donner de chiffres.

**Mme Jean :** Donc, je comprends, c'est des emplois consolidés?

**Mme Thériault :** Oui.

**Mme Jean :** Donc, vous êtes incapables actuellement de donner... le gouvernement est incapable de faire le lien, justement, entre les créations d'emplois, et les emplois sauvegardés, et l'investissement de 3 125 000 \$ qui est fait dans les créneaux ACCORD. Je comprends. Si la réponse est non, ce n'est pas plus grave que ça. Actuellement, on n'est pas capables de faire le lien entre ces deux éléments-là?

**Mme Thériault :** Bien, je vous dirais que ce n'est pas qu'on n'est pas capables de faire le lien, c'est qu'on ne peut pas vous donner un chiffre absolu parce qu'il y a aussi des entreprises qui ne donnent pas de chiffres...

**Mme Jean :** Avez-vous un estimé?

**Mme Thériault :** ...et qu'on m'a dit que... C'est ça, c'est parce que, pour beaucoup, ce sont des projets collectifs avec des effets à long terme. Donc, c'est la petite note qu'on vient de me passer ici.

**Mme Jean :** D'accord, on n'a pas le chiffre.

**Mme Thériault :** Difficile pour celui-là.

**Mme Jean :** À ce moment-là, vu que l'estimation de l'effet de l'investissement que le gouvernement fait justement dans la création d'emplois... quelles sont les mesures ou comment le gouvernement mesure-t-il l'efficacité de l'investissement dans les créneaux ACCORD? Comment c'est fait, justement, pour voir que l'investissement qui est fait dans les créneaux ACCORD a vraiment un impact significatif? Ce n'est quand même pas...

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Je vais tenter une amorce de réponse, Mme la Présidente, parce qu'évidemment vous comprendrez que j'aime bien débiter une réponse, mais que, s'il y a un complément qui peut être fait par une des personnes qui m'accompagnent, je pense que c'est correct.

**La Présidente (Mme Richard) :** ...consentement pour...

**Mme Thériault :** On va le prendre. Puis ce n'est pas parce que je veux étirer le temps, là, pas du tout, O.K.? Mais c'est sûr que l'exemple que je vous ai donné par rapport à quatre compagnies qui font de la transformation alimentaire...

**Mme Jean :** Mais est-ce qu'il y a des mesures qui sont mises pour être capable de voir justement l'efficacité des projets ACCORD?

**Mme Thériault :** Bien, à partir du moment où les entreprises ne ferment pas, on voit que ça a donné des résultats, comme l'exemple que je vous ai donné pour la Gaspésie, les quatre usines qu'on a mises ensemble...

**Mme Jean :** Est-ce que vous avez les chiffres, à ce moment-là, sur le taux de fermeture ou de non-fermeture par rapport à vos investissements? Est-ce que c'est la manière que vous me dites que l'efficacité des créneaux ACCORD est évaluée?

**Mme Thériault :** Bon, ce qu'on dit, c'est qu'on fonctionne majoritairement en finançant les plans d'action qui sont répartis sur trois ans ou cinq ans. Donc, tout dépendant, trois ans, cinq ans, et il y a toujours une évaluation qui est faite après le trois ans ou après le cinq ans pour être capable de voir. Et les critères sur lesquels on va se baser, tu as toujours un contexte économique de la région, la pertinence du projet, l'efficacité, les effets ainsi que les conclusions.

**Mme Jean :** D'accord. Je vais changer...

**Mme Thériault :** Donc, évidemment, il y a une évaluation qui est faite au bout de trois ans ou de cinq ans.

**La Présidente (Mme Richard) :** Je vais juste, à ce moment-ci, vous indiquer que c'est difficile, là, pour toute la transcription. Donc, ne pas vous interrompre l'une et l'autre, s'il vous plaît.

**Mme Jean :** D'accord, d'accord.

**La Présidente (Mme Richard) :** Mais je vais protéger le temps de chaque personne.

**M. Drolet :** Mme la Présidente, j'aimerais juste... parce que je respecte beaucoup la collègue de Chicoutimi, par contre ça fait quelquefois qu'on est en commission comme cela et... parce qu'il faut quand même laisser le temps de répondre aussi. Tu sais, il y a un équilibre que...

**La Présidente (Mme Richard) :** Je vais gérer le temps, M. le député de Jean-Lesage, ne vous inquiétez pas, ne vous inquiétez pas.

**Mme Jean :** Moi, je veux juste préciser que, lorsque je demande un chiffre, je m'attends à un chiffre et non pas à une énumération.

**Une voix : ...**

**La Présidente (Mme Richard) :** Pas d'interpellation entre les députés de l'un à l'autre! Mme la députée de Chicoutimi, vous avez la parole.

**Mme Jean :** J'aimerais avoir l'opinion de la ministre sur l'importance de la diversification économique dans les régions. Est-ce que pour vous, Mme la ministre, c'est important ou non de faire de la diversification dans les régions? Oui ou non?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Mme la Présidente, je veux bien répondre oui ou non, mais je pense que ça demande une réponse plus que juste oui ou non.

**Mme Jean :** Allez-y.

**Mme Thériault :** Je comprends que c'est... puis vous comprenez que...

**La Présidente (Mme Richard) :** Allez-y, Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Je vais vous dire oui, mais pas de n'importe quelle façon puis pas n'importe comment. Puis je pense qu'il faut le faire avec les acteurs qui sont dans chacune des régions parce que chacune des régions ont des différences, chacune des régions ont des difficultés qui ne sont pas les mêmes, chacune des régions a des défis à relever. Je pense qu'il faut le faire avec les élus, mais il faut le faire aussi avec les différents outils qu'on a dans notre coffre à outils comme ministère du Développement économique. Il faut faire en sorte que les différentes stratégies... exemple, la stratégie de l'aluminium peut bénéficier à une région comme la vôtre, mais pas du tout dans Lanaudière. Peut-être que, dans une autre région, c'est plus touristique, puis une autre, ça va l'être beaucoup moins ou pas du tout. Donc, c'est sûr qu'il faut faire avec les priorités de chacune des régions puis regarder ce qu'on a qui peut aider les régions.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci. Mme la députée de Chicoutimi.

**Mme Jean :** Oui. Personnellement, je trouve que c'est très important qu'on fasse de la diversification économique dans les régions lorsqu'on a une région avec des mono-industries. Ça les fragilise beaucoup justement aux soubresauts socioéconomiques qui peuvent arriver.

Maintenant, pour les projets ACCORD, lorsque... Les projets ACCORD, c'est des projets de spécialisation, des créneaux d'excellence qui sont implantés dans les régions. J'aimerais savoir qu'est-ce qui arrive ou est-ce qu'il y a des politiques qui viennent contrer ou... Comment ça s'applique, par exemple, si une entreprise qui n'est pas dans la région d'un créneau d'excellence, mais qui a besoin d'aide de la part du gouvernement... Par exemple, si le créneau d'excellence dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, c'est l'aluminium, mais qu'on a une entreprise dans la région de la Beauce qui s'inscrit dans l'aluminium, est-ce qu'il y a de l'aide parallèle? Est-ce que l'entreprise beauceronne, elle est pénalisée parce qu'elle n'est pas dans la région du Saguenay — Lac-Saint-Jean, vu qu'elle n'est pas dans le secteur du créneau d'excellence?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Merci, Mme la Présidente. C'est pour ça qu'on a des directions régionales dans chacune des régions, pour faire en sorte qu'à chaque fois qu'une entreprise, même s'il n'y a pas un créneau ACCORD dans sa région qui va avec son type... Bon, comme vous, vous aviez une entreprise de technologies de l'information...

**Mme Jean :** Oui, qui se retrouve...

**Mme Thériault :** ...électronique. Il n'y a pas de créneau particulier dans le Saguenay – Lac-Saint-Jean là-dessus.

**Mme Jean :** Non.

• (13 heures) •

**Mme Thériault :** Donc, il est évident qu'il peut y avoir d'autres programmes ailleurs par rapport avec l'innovation, différentes stratégies à l'intérieur même du ministère, avec Investissement Québec.

Moi, je dis toujours que nous, ce qu'on offre, c'est un gros coffre à outils. Le créneau ACCORD, c'est une démarche sur plusieurs années pour justement faire en sorte qu'on puisse rehausser l'activité économique dans différents secteurs. C'est une démarche qui est faite avec les différents partenaires, mais ça ne veut pas dire qu'il n'y a que ça non plus. C'est pour ça qu'il y a des régions qui ont plus qu'un créneau, d'autres régions qui sont... c'est deux, trois, quatre régions qui sont ensemble. Mais ça, c'est un choix qui a été fait à partir des régions ou des intervenants. Mais ce qui est important de retenir surtout d'abord et avant tout, c'est que, peu importe la nature du projet, peu importe le domaine du projet, peu importe la quantité d'emplois créés, ce qui est important, c'est qu'il y a des ressources à tous les niveaux, que ce soit dans du démarrage pour les femmes, les entrepreneurs, les industriels. Il faut venir voir les gens au bureau de développement économique régional, et, chaque fois qu'on est capables d'aider les gens, on le fait, Mme la Présidente. Je pense que c'est chaque... Un emploi, comme vous dites, dans une région, ça peut faire toute une différence.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci, Mme la ministre. Mme la députée.

**Mme Jean :** Encore dans l'esprit de la diversification économique dans les régions, j'étais un peu inquiète la semaine dernière, lors de l'étude des crédits avec la ministre Anglade concernant justement la mise en valeur de l'intelligence artificielle. On parlait beaucoup des investissements qui seraient faits à Montréal et à Québec, et ça devient presque des créneaux d'excellence à Montréal et à Québec, et ça m'inquiétait beaucoup parce que l'intelligence artificielle est un créneau porteur autant au niveau de produits d'innovation et économiques. J'aimerais savoir si la ministre a l'intention de faire des démarches afin d'assurer que l'investissement fait en intelligence artificielle ne soit pas uniquement à Québec ou à Montréal, mais qu'il se répartisse aussi dans l'ensemble des régions pour que les régions puissent participer à ce nouvel essor économique.

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Merci. Je vais rassurer ma collègue la députée de Chicoutimi. Évidemment, ma collègue la ministre de l'Économie de... le MESI, Science et de l'Innovation, excusez-moi, Mme la Présidente, a dit qu'effectivement ces sommes d'argent là seraient pour n'importe quelle entreprise, peu importe où elle se trouve sur le territoire, et je peux assurer ma collègue de ma collaboration. Si jamais vous voyez que, dans votre secteur, il y a une entreprise qui voudrait aller directement dans cette approche-là qui n'a pas le niveau d'écoute qu'elle doit avoir, de faire appel à moi en tout temps pour qu'on puisse faire en sorte que nos entreprises, particulièrement celles de sa région, puissent tirer leur épingle du jeu.

**Mme Jean :** Merci. Mais est-ce que vous avez l'intention de justement faire des démarches pour assurer que les investissements, par exemple, dans les universités ne soient pas seulement dans une université montréalaise, mais qu'il puisse y avoir aussi des recherches qui se fassent dans les universités qui sont réparties un peu partout dans les régions, pour éviter justement que la connaissance et les effets de ces travaux-là ne se retrouvent que dans la région métropolitaine? Parce que c'est important. Oui, la PME peut même être intéressée, mais encore faut-il qu'elle soit rapprochée de ce créneau-là.

Donc, le gouvernement du Québec va investir beaucoup d'argent là-dedans. Est-ce que vous allez vous assurer que cet argent-là soit aussi réparti dans les régions de manière à ce que les PME, qui normalement côtoient ces centres-là de recherche, puissent être au fait et puissent aussi être comme les autres dans les grands centres, voir les opportunités qui se développent autour de ça? Ce n'est pas magique, il faut être proche de ça pour l'identifier.

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Merci, Mme la Présidente. Je pense que le réseau des Universités du Québec veille au grain aussi pour s'assurer que chacune des universités, peu importe où elle est sur le territoire, que ce soit celle qui est à Chicoutimi, celle qui est à Rimouski, celle qui est en Abitibi, il y a un réseau, les gens se parlent dans le réseau universitaire. Donc, je pense qu'il y a une partie de la réponse qui est là. Donc, effectivement, je vais regarder, si ça peut rassurer la collègue.

Mais je vais également lui dire que tout à l'heure, quand j'ai commencé à parler du sommet Savoir Affaires qu'il y a eu dans sa région, il y a des gens de toutes les universités qui sont arrivés pour regarder de près l'innovation dont on pouvait faire preuve, et ce que je trouvais qui était intéressant, c'est qu'il y avait des gens, que ce soient des doctorants en génie, qui ont regardé les atouts et les outils qui étaient au Saguenay, et ils ont développé... c'est comme du «speed dating», mais pour de la création de projets. Il y a des projets qui ont été retenus, qui ont gagné pour que vous puissiez faire des choses avec des spécificités à la région, qu'on puisse innover aussi.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci. Mme la députée.

**Mme Jean :** Merci. J'aurais une question générale, en fait. Je comprends, par rapport à votre introduction, que la PME... l'entrepreneuriat, qui est ce dont on parle aujourd'hui, se retrouve influencé dans plusieurs ministères parce que les ministères ont des impacts justement sur le développement de l'entrepreneuriat. Donc, ce que je comprends, puis je suis d'accord avec ça, un ministère, comme le ministère que vous avez au niveau de la PME, se retrouve un petit peu transversal, donc est en lien avec différents ministères.

J'aimerais savoir comment la ministre assure que, justement dans chacun des ministères qui sont un autre créneau, qui ont un autre créneau d'excellence que celui de la PME, que la PME, justement, puisse avoir son gain ou son retour par rapport, justement, aux politiques, aux plans d'action qui sont mis dans les autres secteurs, mais qui ont une incidence dans la PME. Comment vous vous assurez que cette incidence-là soit le maximum possible et qu'elle soit positive?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Merci, Mme la Présidente. J'ai le bonheur d'avoir plusieurs fonctions. Évidemment, le fait que je suis vice-première ministre, je vous dirais que je discute avec tous mes collègues qui sont assis au Conseil des ministres. Je discute aussi beaucoup avec tous les ministres qui sont responsables des régions, puisque j'ai le plaisir d'avoir moi-même la responsabilité d'une région. Je fais le tour des régions. Ça me permet aussi de voir les défis, les forces et les faiblesses de chacune des régions. Puis c'est sûr que, dans le plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat, il va y avoir beaucoup de choses qui vont toucher les PME. Il est évident... Et je pense qu'il faut comprendre que, lorsque, exemple, ma collègue qui est responsable du Tourisme... comme là, présentement, on comprend que le tourisme, c'est important. Bien, il est évident qu'on discute ensemble, à savoir : Est-ce qu'il y a des choses pour elle? Est-ce qu'il y a des choses pour nous?

Lorsqu'on a discuté pour le budget, exemple, et qu'on a obtenu de notre ministre qui est responsable des Ressources naturelles qu'il y ait des tarifs préférentiels pour les serres, bien, imaginez qu'on a parlé avec le ministre responsable de l'Agriculture pour faire en sorte que nos PME puissent produire des fruits et des légumes du Québec en serre avec des tarifs préférentiels. Donc, évidemment, le fait de parler à tous les ministres à chaque fois qu'il y a quelque chose qu'on pense qui peut être porteur pour développer nos PME, bien, on le fait. Je n'hésite jamais. Et puis mes collègues au Conseil des ministres ont tous mon téléphone cellulaire, et je décroche, donc.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci. Mme la députée.

**Mme Jean :** Merci beaucoup. Dans un autre ordre d'idées, dans les appels d'offres du gouvernement, dans certains appels d'offres du gouvernement et dans les critères de ces appels d'offres là, parfois on retrouve des exigences de la présence à des réunions tenues à Montréal — et c'est spécifié — et à Québec. Pour pouvoir participer à l'appel d'offres, il faut garantir la présence à des réunions à Montréal et à Québec, ce qui, certainement, vous devez vous en douter, désavantage les entrepreneurs hors Québec et Montréal.

Est-ce que, selon vous, c'est, un, une politique acceptable ou des critères acceptables que d'imposer des réunions à Québec et à Montréal? Et, deux, si tel est le cas, est-ce que la ministre a l'intention de faire des démarches afin que les entrepreneurs qui ne sont pas à Québec et à Montréal ne puissent pas être pénalisés de cette distance-là et qu'ils puissent avoir une aide financière pour supporter cette imposition-là de se déplacer à Montréal ou à Québec?

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Mme la Présidente, je vous dirais tout simplement que je n'ai pas le document que ma collègue a devant elle lorsqu'elle a préparé sa question. Je suis tentée de répondre aussi en partie que cette question-là relève certainement du président du Conseil du trésor, puisque les appels d'offres sont chez lui la plupart du temps. Mais je suis aussi tentée de lui répondre qu'aujourd'hui avec l'avènement des nouvelles technologies, avec l'avènement des visioconférences, je pense qu'on doit revoir nos façons de faire pour faire en sorte que nos entreprises, peu importe où elles se trouvent sur le territoire du Québec, puissent avoir accès aux appels d'offres du gouvernement. Donc, elle porte à ma connaissance quelque chose... Si c'était possible de faire... de me transmettre copie...

**La Présidente (Mme Richard) :** ...qu'il reste 1 min 30 s, donc peut-être une question et une réponse.

**Mme Thériault :** Mais, si vous me le transmettez, je... oui.

**Mme Jean :** ...la réponse, dans le fond, que la ministre... Oui, je pourrai vous donner l'information, d'où vient cette information, et que la ministre responsable des PME va faire certaines démarches pour s'assurer que, oui, il y ait d'autres choses et que... d'autres types de critères que de faire déplacer les entrepreneurs régionaux vers Montréal et Québec pour pouvoir accéder à des appels d'offres.

Dernière question, est-ce que j'ai vraiment le temps? Un petit 35 secondes. Dans le Passeport Entreprises, on a su que le programme Passeport Entreprises était peu connu par les entrepreneurs et qu'une campagne de sensibilisation auprès des jeunes entrepreneurs devait ou est lancée. J'aimerais savoir, un, si elle est lancée puis, deux, en quoi elle consiste, rapidement.

**La Présidente (Mme Richard) :** Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Il ne reste pas grand temps, hein, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Richard) :** Il reste 40 secondes.

**Mme Thériault :** O.K. 40 secondes. Je vais tout simplement vous dire qu'évidemment dans le plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat on va devoir faire la promotion de Passeport Entreprises. Veux-veux pas, si on veut que nos entreprises puissent se servir des outils qu'on a dans notre coffre à outils — il y a Entreprises Québec aussi qui existe — donc, il est évident qu'il va falloir, avec le prochain plan d'action...

**Mme Jean :** ...la campagne?

**Mme Thériault :** Pardon?

**Mme Jean :** La campagne de sensibilisation auprès des jeunes entrepreneurs, est-ce qu'elle est lancée?

**Mme Thériault :** Est-ce que la campagne est lancée auprès des jeunes entrepreneurs?

**Une voix :** ...

**Mme Thériault :** On me répond que c'est le Trésor qui est responsable de cette campagne-là et que c'était l'ancien président du Conseil du trésor qui a annoncé avec l'ancien ministre responsable des PME, mais que cette campagne-là relève de la présidence du Conseil du trésor.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci. Merci beaucoup. C'est tout le temps qui était alloué pour l'opposition officielle. Donc, je reconnais maintenant Mme la députée de Fabre pour le temps qui est maintenant alloué du côté du gouvernement. Vous avez la parole, Mme la députée.

• (13 h 10) •

**Mme Sauvé :** Merci, Mme la Présidente. Comme le temps file, je souhaite à tous et je salue tout le monde, et donc la ministre avec toute son équipe.

J'aimerais, Mme la Présidente, parler du transfert d'entreprise au Québec. Il y a eu une très belle annonce en décembre dernier par la vice-première ministre en ce qui a trait au Centre de transfert d'entreprise du Québec, et je sais que c'est un dossier qu'elle a bien à cœur et que mon collègue aussi de Trois-Rivières a bien à cœur pour avoir été très impliqué dans une annonce précédente par rapport à la consolidation de l'organisation. Un 7 millions qui a été octroyé au Centre de transfert d'entreprise du Québec, et c'était annoncé afin bien sûr de consolider l'organisation des services. C'est via le Programme d'aide à l'entrepreneuriat. Donc, sur le 7 millions, il y a un 6 millions et il y a un autre million qui est accordé au centre pour la mise en place du programme de soutien à la reprise collective.

Maintenant, la question. Pourquoi c'est si important d'avoir ces services de transfert d'entreprise? Quel est l'enjeu auquel le Centre de transfert d'entreprise doit répondre? Je vais y aller très rapidement parce que le temps file, mais il y a un état de situation qui s'impose et qui fait la démonstration à quel point le Centre de transfert d'entreprise a un rôle important à jouer.

Il faut savoir que, d'ici 2018, le ministère de l'Économie prévoit qu'il va y avoir 25 200 entrepreneurs de moins au Québec. Il faut savoir que, présentement, et la vice-première ministre l'a bien nommé, les PME au Québec, c'est 92 % des emplois, donc premier élément du contexte. Deuxième élément du contexte par rapport au transfert d'entreprise, il y a une étude du Regroupement des jeunes chambres de commerce qui dit que 64,3 % des entrepreneurs du Québec n'ont pas de plan de relève. Troisième élément du contexte, ça prend du temps, un transfert d'expertise, ce n'est pas juste une transaction financière, c'est vraiment un transfert de direction, ça prend plusieurs années. Quatrième élément du contexte, l'importance du transfert d'entreprise au Québec, il y a peu d'expertise présente en termes de transmission, et maintenant, avec le Centre de transfert d'entreprise, heureusement, ils sont là.

Il y a l'appel à la retraite. Quand on regarde les entrepreneurs au Québec, il y a le tiers qui a plus de 55 ans. Autre élément du contexte, il y a eu un sondage de Raymond Chabot Grant Thornton en 2013 qui dit que 58 % des entrepreneurs qui ont été consultés, et ça, ce n'est pas anodin, ils ont une difficulté à se séparer psychologiquement de leurs entreprises. C'est difficile pour eux. Ils ont mis tout leur cœur, leur énergie, pendant toutes ces années, et c'est un élément très important. Et puis, dernier élément du contexte, il y a une mauvaise perception, je l'ai nommée, ce n'est pas simple, la transaction de transfert.

Alors donc, il y a le centre de transfert. Je pense qu'il a un rôle important. Il y a eu une annonce. Ma question à la ministre : Face à cet enjeu, cet enjeu important pour l'avenir économique du Québec et le transfert d'entreprise, comment le centre de transfert peut-il y répondre, et quelle est votre vision par rapport à l'impact du centre de transfert? Merci beaucoup, Mme la Présidente.

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci, Mme la députée de Fabre. Mme la ministre.

**Mme Thériault :** Oui. Merci, Mme la Présidente. Évidemment, je pense que vous avez bien mis la table, Mme la députée de Fabre. Il faut aussi rappeler que la majorité des entreprises ont été créées entre 1960 et 1990. Ça, ce n'est pas à négliger. Moi, j'ajouterais même qu'auparavant dans les familles, souvent, une entreprise familiale, la quincaillerie du village, l'épicerie du village, appelez-les comme vous voulez, on a eu beaucoup d'entrepreneuriats qui se sont développés, mais que les entreprises se sont passées de père en fils. Et j'ai bien dit de père en fils parce qu'il y avait de

nombreux enfants dans à peu près toutes les familles, donc ce qui fait que, presque automatiquement, c'était l'aîné qui reprenait les affaires de la famille, comme c'était l'aîné qui reprenait la ferme familiale, en autant que les parents demeurent dans la maison. Il y a une tradition qui existait au niveau du transfert entrepreneurial, et les enfants travaillaient dans l'entreprise avec les parents. Ça, c'est le contexte d'avant.

Le contexte aujourd'hui fait que, malheureusement, les enfants ne sont pas aussi nombreux, que, souvent, on va avoir un enfant, deux enfants, trois enfants, que les enfants ne seront pas nécessairement intéressés à reprendre l'entreprise familiale, que, souvent, ils vont avoir des aspirations tout à fait légitimes à pousser des études supérieures, beaucoup. Le taux de diplomation aujourd'hui, avec les universités, avec les cégeps, comparativement à avant, je parle avant 1970, donc la création des cégeps, ça a quand même explosé. Donc, il est tout à fait légitime qu'un jeune puisse dire : Bien, moi, je ne veux pas reprendre l'entreprise familiale, mais que je veux me diriger en droit, ou en administration des affaires, ou ressources humaines, ou peu importe. Et très souvent, je vous dirais, il y a des diplômés où les jeunes vont prendre conscience qu'ils ne veulent pas travailler tout de suite avec les parents, qu'ils disent : Bon, bien, moi, je m'en vais en administration. Ils vont aller faire leurs classes ailleurs parce que, des fois, c'est plus facile d'apprendre ailleurs que d'apprendre avec nos parents. C'est nos parents, on les aime, ce n'est pas toujours évident de se faire critiquer par nos parents non plus.

Donc, on va voir des jeunes qui vont aller faire leur apprentissage ailleurs et qui, lorsqu'ils ont l'expérience et acquis un certain niveau de maturité, peuvent revenir offrir leurs services. Moi, c'est ce que j'ai constaté souvent, bien que ce n'est pas que ça, tu sais. Je vais dire, d'entrée de jeu, il arrive qu'il y ait des enfants qui suivent la voie des parents également et qui sont déjà dans l'entreprise, mais il y a aussi le fait que le transfert d'entreprise aujourd'hui, de la manière dont il se fait, il peut se faire également avec des gens qui sont à l'interne, qui ne sont pas nécessairement membres de la famille.

Donc, la transmission de l'entreprise familiale n'est plus aussi automatique qu'elle l'a déjà été dans le temps. Je vous dirais que, pour faciliter ça, notre gouvernement, dernièrement, on a annoncé le rehaussement du plafond d'imposition, qui auparavant n'était seulement que pour les entreprises agricoles, donc les fermes, que maintenant il s'applique dans différents secteurs d'activité, qu'on a rehaussé le plafond pour pouvoir faire en sorte que c'est plus... tu sais, qu'on retire les mêmes avantages de céder son entreprise, vendre son entreprise à ses enfants plutôt que de la vendre à un parfait inconnu, ce qui n'était pas normal non plus, si on veut continuer de cultiver la fibre entrepreneuriale.

Je vous dirais que moi-même, j'étais en affaires et, quand je suis partie pour aller en politique, j'ai trouvé ça très difficile, du jour au lendemain, de laisser mon bébé, parce que c'était mon bébé, que j'ai contribué à créer à partir de rien, de pages blanches. Vous me connaissez de cette époque-là, d'ailleurs, Mme la députée, puisqu'à l'époque vous étiez présidente du réseau des femmes d'affaires de Montréal et que, sous votre gouverne, j'ai fondé le chapitre de l'est de Montréal du réseau des femmes d'affaires. Donc, vous savez à quel point, pour moi, l'entrepreneuriat était important. Lorsque j'ai quitté pour venir en politique, bien, c'est sûr que tu fais comme une croix sur une vie. Puis, de l'autre côté, bien, c'est sûr que tu regardes ton bébé puis tu as... Tu sais, c'est comme... c'est le syndrome de la belle-mère, je vais dire ça comme ça, avec ceux qui prennent ta place, en disant : Bien, moi, si j'étais là, ça ne serait pas comme ça.

Bien, il faut être capables de faire ce transfert-là, et je pense que les entrepreneurs doivent faire un deuil, surtout lorsqu'on a oeuvré pendant 30 ans, 40 ans, 50 ans, 60 ans aussi, parce que la réalité fait qu'aujourd'hui les gens vivent plus vieux et que, souvent, ce n'est pas parce qu'on a 60 ans qu'on va arrêter de travailler puis profiter de la vie. Au contraire, je connais nombre d'entrepreneurs qui sont rendus à 65, 70 ans. Bien que les enfants travaillent avec eux ou qu'ils sont en train de travailler sur leur relève, ils ne sont pas prêts à faire la coupure comme ça non plus. Donc, c'est la raison pour laquelle la plupart des gens vont dire que, pour faire un transfert d'entreprise et que ce soit réussi, il faut se donner au moins une fenêtre de cinq à sept ans.

Donc, évidemment, le transfert des entreprises, on peut le faire à l'interne avec les gens qu'on a, on peut le faire en reprise collective avec nos employés qui sont là, on peut essayer de faire un transfert familial, il est vrai. Et le centre de transfert aux entreprises maintenant a... dans toutes les régions du Québec, il y a une personne qui est dédiée au transfert des entreprises. Lorsqu'on veut transférer son entreprise, on ne met pas la pancarte à vendre, hein? On ne peut pas dire : C'est à vendre parce que, pour les compétiteurs, pour un paquet de bonnes raisons aussi, il y a une certaine confidentialité qui doit être reliée à ça.

Et le centre de transfert des entreprises sert de point de jonction entre une personne qui voudrait céder son entreprise et une personne qui voudrait reprendre une entreprise dans un contexte de confidentialité, ce qui fait, exemple, que quelqu'un qui est en Outaouais, qui possède, je ne sais pas moi, je vais parler simplement, exemple, un salon de bronzage, pourrait acheter une autre entreprise, salon de bronzage à Laval, il pourrait en acheter un autre en Gaspésie, partir une chaîne, évidemment. Et très souvent c'est plus facile de reprendre quelque chose qui existe déjà que de repartir à nouveau parce qu'il y a un bassin de clientèle. Donc, c'est une possibilité qu'on a avec le centre de transfert des entreprises aussi.

Donc, cet organisme-là a un an et demi. Le déploiement a été fait partout dans toutes les régions. Il y a des conseillers dans toutes les régions pour pouvoir travailler avec ceux qui veulent soit céder leur entreprise ou reprendre les entreprises. Donc, évidemment, au cours des prochains mois, nous regardons avec beaucoup d'attention tout ce qui sera fait de travail au niveau du transfert des entreprises parce que le but, c'est de garder nos entreprises et, évidemment, les emplois qui y sont liés.

• (13 h 20) •

**La Présidente (Mme Richard) :** Merci, Mme la ministre. Mme la députée de Fabre.

**Mme Sauv  :**  a va, merci.

**La Pr sidente (Mme Richard) :** M. le d put  de Saint-Fran ois.

**M. Hardy** : J'ai combien de temps, Mme la Présidente?

**La Présidente (Mme Richard)** : 6 min 40 s.

**M. Hardy** : Parfait. Je vous remercie, Mme la Présidente. Permettez-moi de saluer Mme la ministre, tous les collègues alentour de la table ici ainsi que les gens qui accompagnent Mme la ministre. Moi, je voulais vous parler du développement économique régional, fonds de diversification économique, Fonds d'aide à l'économie de Lac-Mégantic et Fonds de diversification économique – MRC des Sources, principalement d'Asbestos.

La croissance économique de toutes les régions du Québec est très importante pour le gouvernement qui fait supporter les initiatives régionales et d'être un partenaire économique. L'émergence de projets porteurs est essentielle au dynamisme économique du Québec. Par la création de fonds de diversification dédiés à des régions spécifiques, nous aidons les PME et nous permettons une plus grande latitude aux régions ciblées dans leurs objectifs de prospérité de leur développement économique local. En effet, ces régions, qui disposent de fonds de diversification, sont supportées par le gouvernement et bénéficient d'un soutien financier destiné aux entreprises... ou de leur territoire.

Le gouvernement du Québec a fait le choix de revoir ses façons de faire dans le soutien au développement des territoires en proposant une nouvelle gouvernance régionale qui donne une plus grande latitude aux MRC. Les directions régionales du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation sont présentes dans toutes les régions du Québec. Elles accompagnent les entreprises et travaillent en concertation avec les instances locales et régionales pour appuyer les clientèles dans leurs besoins spécifiques de développement des affaires. Le ministère poursuit son appui aux organisations et aux initiatives qui ont un impact important dans le développement des régions, dont les pôles régionaux d'économie sociale, les centres collégiaux de transfert en technologie, les pôles et les créneaux d'excellence.

Le gouvernement adopte des stratégies pour aider les régions et les entrepreneurs. La création d'entreprises, leur croissance et leur avancement sont nécessaires à la création d'emplois et de richesse. Lors de notre dernier budget annoncé par le ministre des Finances, nous avons annoncé une somme de 1,2 milliard de dollars pour favoriser le développement économique de toutes les régions du Québec. Mme la Présidente, voici quelques mesures contenues dans notre dernier budget pour nos PME et nos régions : 522 millions pour appuyer les régions dans la prise en charge de leur développement économique, 231 millions pour protéger l'environnement, la faune et nos ressources naturelles, 168 millions pour appuyer la croissance des secteurs agroalimentaires et des boissons alcooliques, 123 millions pour consolider la place du tourisme en tant que vecteur du développement économique, 100 millions pour appuyer de nouvelles initiatives dans le cadre de la Stratégie maritime et du Plan Nord, prolongation du programme RénoVert jusqu'au 31 mars 2018 et 18 millions additionnels pour l'économie des Îles-de-la-Madeleine.

Donc, Mme la Présidente, le gouvernement du Québec appuie la relance économique de la ville de Lac-Mégantic avec le Fonds d'aide à l'économie de Lac-Mégantic. Je peux souligner aussi que mon collègue le député de Mégantic, qui fait partie du caucus de l'Estrie, donc c'est pour ça que je parle ici aujourd'hui aussi un peu en son nom, il travaille très fort pour sa région et est toujours sur le terrain. Donc, je le salue pour l'ouvrage qu'il fait. Le 10 juillet 2013, le gouvernement annonçait une aide de 60 millions à la communauté de Lac-Mégantic, dont un montant de 10 millions affecté au programme d'aide à l'économie de Lac-Mégantic afin de redynamiser la ville. Ce programme vise à susciter l'émergence des projets d'affaires à valeur ajoutée et à contribuer au dynamisme entrepreneurial de Lac-Mégantic et donne aussi un second souffle à la communauté. La dynamique locale demeure fragile. La reprise économique dans une communauté lourdement éprouvée par la tragédie est une démarche à long terme. La rareté de la main-d'œuvre aussi est également un enjeu majeur pour le développement des entreprises existantes et l'attraction des projets, des projets économiques qui sont en élaboration. Et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation accompagnent de façon stratégique les entrepreneurs.

Je peux vous dire aussi que le fonds vise à soutenir le développement économique et touristique de la ville de Lac-Mégantic. De façon plus précise, il poursuit les objectifs suivants : développer et diversifier l'économie, redynamiser l'activité entrepreneuriale, développer l'offre touristique, favoriser la création et le maintien d'emplois, favoriser le retour et la rétention des jeunes, appuyer la mise en valeur du patrimoine culturel.

Maintenant, je vais vous parler de la diversification de la MRC des Sources...

**La Présidente (Mme Richard)** : ...question...

**M. Hardy** : Oui?

**La Présidente (Mme Richard)** : Peut-être... il vous reste moins de...

**M. Hardy** : Il reste combien de temps?

**La Présidente (Mme Richard)** : Il ne reste plus de temps, malheureusement, le temps que je fasse...

**M. Hardy** : Déjà? Je pensais que j'avais dix minutes.

**La Présidente (Mme Richard)** : Non, malheureusement.

**Une voix** : ...à l'année prochaine.

**M. Hardy** : Ah! écoutez, ça ira à...

**Des voix** : Ha, ha, ha!

**M. Hardy** : Bien, je veux souligner aussi l'ouvrage...

**La Présidente (Mme Richard)** : Merci pour votre plaidoyer. C'est tout le temps dont disposait le gouvernement.

**M. Hardy** : ...souligner, Mme la Présidente, avant de partir, l'ouvrage qu'a fait la députée de Richmond aussi sur le terrain.

**La Présidente (Mme Richard)** : Merci beaucoup, M. le député de Saint-François. Vous savez que nous sommes régis par le temps à l'Assemblée nationale.

**Mme Thériault** : Mme la Présidente?

**La Présidente (Mme Richard)** : Je n'ai plus de temps, Mme la ministre, je suis désolée.

### Adoption des crédits

Le temps qui était alloué à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2017-2018 est maintenant écoulé, nous allons donc procéder à sa mise aux voix. Ainsi, le programme 1, Développement de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, est-il adopté?

**Des voix** : Adopté.

**Une voix** : Sur division.

**La Présidente (Mme Richard)** : Adopté sur division.

Le programme 2, Interventions relatives au Fonds du développement économique, est-il adopté?

**Des voix** : Adopté.

**Une voix** : Sur division.

**La Présidente (Mme Richard)** : Adopté sur division. Le programme 3, Organismes dédiés à la recherche et à l'innovation, est-il adopté?

**Des voix** : Adopté.

**Une voix** : Sur division.

**La Présidente (Mme Richard)** : Adopté sur division. Enfin, est-ce que l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2016-2017 est adopté?

**Des voix** : Adopté.

**La Présidente (Mme Richard)** : Adopté. En terminant, je veux déposer les demandes de renseignements...

**Une voix** : ...sur division aussi.

**La Présidente (Mme Richard)** : Ah! sur division? Excusez-moi, je n'avais pas entendu. Je trouvais ça exceptionnel, mais...

Donc, l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2016-2017, est adopté, je tiens à le préciser, sur division.

**Une voix** : ...2017-2018

**La Présidente (Mme Richard)** : Bon, vous avez raison, 2017-2018. Merci beaucoup. Je vais vous demander... on va extensionner de quelques minutes parce que j'ai laissé au député de Saint-François un petit peu plus de temps, donc j'essaie d'accélérer, mais on va faire correctement les choses. Et, vous avez raison, M. le député de Johnson, c'est pour l'ensemble des crédits et du portefeuille...

**Une voix** : ...la question pour répondre...

**La Présidente (Mme Richard) :** Oui, absolument, on va faire ça en ordre.

**Adoption de l'ensemble des crédits**

Enfin, est-ce que l'ensemble des crédits budgétaires pour le portefeuille Économie, Science et Innovation pour l'exercice financier 2017-2018 est adopté?

**Des voix :** Adopté.

**Des voix :** Sur division.

**Documents déposés**

**La Présidente (Mme Richard) :** Adopté sur division. Et je remets, en terminant, les demandes de renseignements des partis d'opposition, ils sont ici, le secrétariat à la commission va vous les transmettre.

Et je veux vous remercier, Mme la ministre, je veux remercier les personnes qui vous accompagnent, Mme la secrétaire de la commission, ainsi que le personnel de la commission, et vous aussi, chers collègues, pour votre collaboration. Je vous souhaite une bonne fin de journée.

Et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 9 mai, à 17 heures, où elle se réunira en séance de travail. Bonne fin de journée.

*(Fin de la séance à 13 h 29)*